

BARTHELEMY NOBILI

FORMATION - BUREAUTIQUE - INFOGRAPHIE - DROIT DES NTIC - RESEAUX SOCIAUX

CATALOGUE FORMATIONS 2021

FORMATION PROFESSIONNELLE



www.barthelemynobili-formation.com

PROGRAMMES

FORMATIONS BUREAUTIQUES

- 4. MAINTENANCE INFORMATIQUE
- 6. WORD MODULE INITIATION
- 8. WORD MODULE PERFECTIONNEMENT
- 10. WORD EXCEL INITIATION
- 12. WORD POWERPOINT INITIATION
- 14. WORD POWERPOINT PERFECTIONNEMENT
- 16. MAX OS INITIATION
- 18. MAX OS PERFECTIONNEMENT

FORMATIONS INFOGRAPHIE

- 21. PHOTOSHOP MODULE INITIATION
- 23. PHOTOSHOP MODULE PERFECTIONNEMENT
- 25. ILLUSTRATOR MODULE INITIATION
- 27. ILLUSTRATOR MODULE PERFECTIONNEMENT
- 29. INDESIGN MODULE INITIATION
- 31. INDESIGN MODULE PERFECTIONNEMENT
- 34. REUSSIR SES SUPPORTS DE COMMUNICATION

FORMATIONS WEB

- 37. DECOUVERTE INTERNET
- 39. CREER, DIFFUSER ET OPTIMISER SA NEWSLETTER
- 43. WORDPRESS MODULE INITIATION

FORMATIONS RESEAUX SOCIAUX WEB MARKETING

- 46. UTILISER FACEBOOK A DES FINS PROFESSIONNELLES
- 48. UTILISER INSTAGRAM A DES FINS PROFESSIONNELLES
- 50. UTILISER FACEBOOK ET INSTAGRAM A DES FINS PROFESSIONNELLES
- 54. UTILISER LES RESEAUX SOCIAUX A DES FINS PROFESSIONNELLES (MODULE COMPLET)
- 58. MARKETING NUMERIQUE : TRAFIC PAYANT ET CONVERSION CLIENTS
- 61. MARKETING NUMERIQUE : RESEAUX SOCIAUX ET FUNNELS DE VENTE
- 64. MARKETING NUMERIQUE : CREER, GERER ET DEVELOPPER SA BOUTIQUE EN LIGNE

FORMATIONS DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

- 66. PROTEGER ET EXPLOITER SA CREATION
- 71. CONNAITRE LES BASES DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
- 75. LA PROPRIETE INDUSTRIELLE MODULE PERFECTIONNEMENT
- 83. REFERENCEMENT INTERNET ET E-REPUTATION

BARTHELEMY NOBILI

FORMATION PROFESSIONNELLE – BUREAUTIQUE – INFOGRAPHIE – WEBMASTERING RESEAUX SOCIAUX – DROIT DES NTIC

FORMATIONS BUREAUTIQUE

FORMATION « MAINTENANCE INFORMATIQUE NIVEAU 1 »

MODULE 1" MAINTENANCE INFORMATIQUE NIVEAU 1

OBJECTIFS :

Apporter la technologie et les compétences techniques pour assurer la configuration, la gestion et la maintenance de postes informatiques en environnement Microsoft Windows ;
Savoir dépanner un poste informatique (connectivité, ouverture de session, périphériques tels que stockages, imprimantes locales et réseaux,..)

- Administrer les droits et permissions d'accès

PUBLIC Cette formation s'adresse aux personnes qui seront en charge de la maintenance informatique de premier niveau de postes sous Windows ;	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Connaître les bases d'un environnement sous Windows.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1" MAINTENANCE INFORMATIQUE NIVEAU 1"

JOURNEE 1

- Gestion et personnalisation de la barre des tâches
- Paramètres de configuration de Windows XP, Vista ou Seven
- Configuration du Bureau
- Présentation des outils du Panneau de configuration
- Gestion des disques, des fichiers et des répertoires
- Gestion du Poste de travail
- Maintenance du système (date et heure, espace disque, défragmentation, récupération d'espace disque,...)

JOURNEE 2

- Réalisation des sauvegardes et restaurations
- Configuration du réseau TCP/IP et de l'Internet
- Administration du firewall
- Installation des applications et des nouveaux matériels
- Gestion et dépannage des imprimantes
- Entretien et optimisation des performances du système
- Utilisation des outils de supervision des systèmes et des réseaux
- Installation de nouveaux matériels et logiciels
- Création et administration de comptes d'utilisateurs et de groupes d'utilisateurs

JOURNEE 3

- Utilisation de l'Observateur d'événements
- Gestion des périphériques (imprimantes, photocopieurs, clés USB, disques durs,...)
- Gestion des pilotes des périphériques
- Analyse des modes d'affichage
- Options d'alimentation et de mise en veille
- Utilisation du gestionnaire des Tâches planifiées
- Paramétrage des clients de messagerie
- Paramétrage et sécurité des navigateurs Internet (Internet Explorer, Firefox,00)

JOURNEE 4

- Révision, évaluation des compétences, exercices pratiques, QCM

FORMATION WORD

MODULE "APPRENTISSAGE AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES DU LOGICIEL WORD"



OBJECTIFS :

Découvrir les nouvelles fonctionnalités de WORD et leur mise en œuvre

- Créer, modifier, mettre en forme, mettre en page et imprimer un document simple.
- Créer, modifier, mettre en forme, mettre en page et imprimer un tableau.applications...

PUBLIC Cette formation WORD s'adresse aux utilisateurs et aux administrateurs désirant découvrir un logiciel de traitement de texte et aux publics désireux de passer d'une version ultérieure de WORD à WORD 2013.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Connaissances de base de l'environnement windows ou Mac.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 5 jours
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet ou Grasse
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE "APPRENTISSAGE AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES DU LOGICIEL WORD"

Module 1 : Présentation de la fenêtre de Word 2013

- La barre d'outils d'accès rapide
- Le ruban et les onglets, les groupes
- L'affichage des boîtes de dialogue
- L'onglet fichier : le mode backstage
- Les menus contextuels
- Les onglets contextuels
- Utiliser l'aide

Module 2 : Gestion de base des classeurs :

- L'onglet fichier
- Enregistrer et enregistrer sous un document
 - Ouvrir et fermer un document
 - Nouveau document
 - Imprimer un document

Module 3 : Saisie, sélection, modification de texte

- La saisie de texte
- Sélectionner du texte
- Utiliser les fonctions Couper Copier et Coller

Module 4 : Correction du texte

- Correcteur orthographique
- Correcteur grammatical
- Synonymes

Module 5 : Mise en forme du document

- Utilisation de l'onglet accueil
- Utilisation de la mini barre d'outils de mise en forme
- Utilisation du menu contextuel

Module 6 : L'onglet accueil

- Le groupe presse-papiers
- Le groupe police : la boîte de dialogue Police
- Le groupe paragraphe : la boîte de dialogue paragraphe
- Le groupe style : la boîte de dialogue style
- Le groupe modification

Module 7 : L'onglet insertion

- Le groupe pages
- Le groupe tableau : Création et mise en forme ; Les outils de tableau
- Le groupe illustrations
- Le groupe liens
- Le groupe en-tête et pied de page
- Le groupe texte
- Le groupe symboles

Module 8 : L'onglet mise en page

- Le groupe thèmes
- Le groupe mise en page
- Le groupe arrière-plan de page
- Le groupe paragraphe

Module 9 : Imprimer un document : l'onglet fichier

- Imprimer
- Les options d'impression

FORMATION WORD

MODULE "PERFECTIONNEMENT AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES DU LOGICIEL WORD "



OBJECTIFS :

Ce cours vous apprendra à créer des documents évolués à l'aide des fonctions avancées de Word. Il vous permettra également de maîtriser les fonctions de gestion de longs documents et l'intégration de données venant d'autres logiciels du Pack Office.

PUBLIC Cette formation WORD s'adresse aux utilisateurs et aux administrateurs désirant perfectionner les techniques de mise en forme de texte et aux publics ayant, de préférence, suivi le module 1 du logiciel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Connaissances de base du logiciel WORD.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet ou Grasse
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE " PERFECTIONNEMENT AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES DU LOGICIEL WORD "

Mise en page avancée, modèles, styles

Créer et personnaliser les styles.
Formats de paragraphes, tabulations, bordures.
Numérotation des pages.
Enregistrer le document en tant que modèle.

Insertions automatiques et outils de correction

Créer et utiliser des insertions automatiques.
Personnaliser l'espace QuickPart.
La correction automatique.

Tableaux et objets externes

Insérer un tableau et appliquer un style.
Insertion lignes/colonnes, fractionnement et fusion
Alignements, largeur des colonnes, hauteur des lignes.
Insérer un SmartArt, des filigranes, une image.

Concevoir des documents longs et structurés

Les sauts de section complexes.
En-têtes et pieds de page.
Les notes de bas de page.
Les légendes. Les signets et renvois.

Mode plan et table des matières

Travailler en mode plan.
Définir les niveaux hiérarchiques des titres.
Appliquer une numérotation hiérarchique.
Insérer une table des matières et des illustrations.

Conception de formulaires

Définir le texte générique et les zones à remplir.
Insérer une liste déroulante, des cases à cocher.
Protéger un formulaire.

Publipostage et étiquettes

Fusion de lettres, d'enveloppes ou d'étiquettes.
Insertion de mots-clés dans le document.
Paramétrer la fusion. Fusion vers l'imprimante.

Révision et partage de documents

Activer le suivi des modifications.
Comparer deux versions de documents.
Verrouiller le suivi avec mot de passe.
Enregistrer un document au format PDF et XPS.
Partager des fichiers.

FORMATION EXCEL

MODULE "PERFECTIONNEMENT / NOUVELLES FONCTIONNALITES DU LOGICIEL EXCEL



Ce cours vous permettra d'appréhender l'ensemble des fonctions avancées d'Excel et de progresser vers les fonctions les plus avancées du programme.

PUBLIC Toute personne ayant acquis les bases d'Excel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Connaissances de base de l'utilisation Excel (niveau 1 – débutant).	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 24 heures
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE "PERFECTIONNEMENT / NOUVELLES FONCTIONNALITES DU LOGICIEL EXCEL

Préparer, organiser et contrôler les données

Organiser les données pour en faciliter l'analyse.

Importer et consolider des données.

Extraire des données sur critères.

Insérer des contrôles pour faciliter et sécuriser la saisie : listes déroulantes, cases à cocher ou boutons d'option.

Spécifier des critères de validation pour contrôler la saisie.

Utiliser des formules comme critères de validation.

Optimiser, automatiser et fiabiliser les calculs : formules complexes et imbriquées, calculs matriciels :

Combiner les fonctions de recherche : RECHERCHEV, INDEX, EQUIV, DECALER, INDIRECT.

...

Utiliser des fonctions statistiques : SOMMEPROD, NB.SI.ENS, MOYENNE.SI.ENS, Appliquer des fonctions de conversion pour comparer des données : TEXTE, SUBSTITUE,

...

Manipuler des dates et des heures : DATEDIF, TEMPS, JOURSEM, MOIS.DECALER,

...

Automatiser des plannings intégrant automatiquement les week-end et jours fériés.

...

Utiliser des fonctions matricielles : FREQUENCE, TRANSPOSE.

...

Construire ses propres formules matricielles

Automatiser la présentation des tableaux

Exploiter toute la puissance de la mise en forme conditionnelle.

Intégrer des formules dans la mise en forme conditionnelle.

Créer des formats personnalisés.

Enregistrer et exécuter un traitement par macro

Faire des simulations, établir des prévisions

Valeur cible - Solveur.

Définir des tables d'hypothèses à 1 ou 2 entrées.

FORMATION « POWERPOINT »

MODULE « PERFECTIONNEMENT, MULTIMEDIA ET MODELES DU LOGICIEL POWERPOINT » «



OBJECTIFS :

Créer des modèles de présentations et savoir utiliser l'interactivité, la personnalisation d'animations et les multimédias (son et vidéos) de manière ciblée.

PUBLIC Ce cours s'adresse à des utilisateurs qui travaillent déjà sur PowerPoint, qui connaissent ses fonctionnalités de base et désirent approfondir leurs connaissances. Ce cours n'est pas destiné à des débutants	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Il est recommandé d'avoir suivi le cours «PowerPoint, niveau 1 ou de disposer de connaissances équivalentes.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE « PERFECTIONNEMENT, MULTIMEDIA ET MODELES DU LOGICIEL POWERPOINT »

La personnalisation d'animations

Les catégories d'effets

L'interactivité

Les boutons interactifs

Les actions

Les hyperliens

Le son et la vidéo

Les types de fichiers son

Insérer des fichiers son

Les formats vidéo pris en charge

Insérer des fichiers vidéo

Les vidéos Flash

Les conceptions et les modèles

La différence entre les conceptions et les modèles de PowerPoint

Utiliser des conceptions

Créer une nouvelle conception

Le masque de diapositive

Le masque de documents

Le masque des notices

Enregistrer en tant que modèle

FORMATION « POWERPOINT »

MODULE « PERFECTIONNEMENT, MULTIMEDIA ET MODELES DU LOGICIEL POWERPOINT » «



OBJECTIFS :

Créer des modèles de présentations et savoir utiliser l'interactivité, la personnalisation d'animations et les multimédias (son et vidéos) de manière ciblée.

PUBLIC Ce cours s'adresse à des utilisateurs qui travaillent déjà sur PowerPoint, qui connaissent ses fonctionnalités de base et désirent approfondir leurs connaissances. Ce cours n'est pas destiné à des débutants	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Il est recommandé d'avoir suivi le cours «PowerPoint, niveau 1 ou de disposer de connaissances équivalentes.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE « PERFECTIONNEMENT, MULTIMEDIA ET MODELES DU LOGICIEL POWERPOINT »

La personnalisation d'animations

Les catégories d'effets

L'interactivité

Les boutons interactifs

Les actions

Les hyperliens

Le son et la vidéo

Les types de fichiers son

Insérer des fichiers son

Les formats vidéo pris en charge

Insérer des fichiers vidéo

Les vidéos Flash

Les conceptions et les modèles

La différence entre les conceptions et les modèles de PowerPoint

Utiliser des conceptions

Créer une nouvelle conception

Le masque de diapositive

Le masque de documents

Le masque des notices

Enregistrer en tant que modèle



FORMATION « MAC OS INITIATION »

MODULE 1 : « COMPRENDRE ET UTILISER MAC OSX »

OBJECTIFS :

Maîtriser l'environnement MAC, utiliser les applications de base, comprendre l'interface. Etre capable de gérer ces éléments pour optimiser votre flux de travail sur un système MACINTOSH.

PUBLIC Toute personne désirant connaître l'environnement MAC.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Aucune connaissance informatique.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 20 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 : « COMPRENDRE ET UTILISER MAC OSX »

Présentation du Bureau

- Le Bureau
- Le Dock

Gestion des fenêtres

- Description de la fenêtre
- Affichage du contenu d'une fenêtre
- Passage d'une fenêtre à une autre

Manipulations des objets

- Sélection / Copie / Ouverture /Déplacement / Nom

Gestion de la corbeille

- Suppression et récupération d'éléments
- Vider la corbeille

Gestion des programmes

- Démarrer un programme
- Passage d'un programme à un autre
- Quitter un programme

Gestion des documents

- Dossiers (créer, supprimer, renommer, dupliquer, déplacer)
- Documents (enregistrer, ouvrir, fermer, renommer, dupliquer, déplacer, rechercher, imprimer)

Personnaliser l'environnement de travail

- Les préférences système
- Les alias

Gestion des comptes

- Créer, supprimer des comptes Administrateurs / Utilisateurs
- Ouvrir / Fermer une session

Notions sur le logiciel MAIL



FORMATION « MAC OS PERFECTIONNEMENT »

MODULE 2 : « APPROFONDIR SES CONNAISSANCES SUR MAC OSX »

OBJECTIFS :

Comment approfondir ses connaissances sur MAC OSX et savoir comment intervenir dans les aspects plus techniques liés au système MAC. Ce cours est axé en majeure partie sur la manipulation et sur l'interactivité avec d'autres systèmes de communication

PUBLIC Utilisateurs d'IOS X de SNOW LEOPARD à SIERRA pour un usage personnel et/ou professionnel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : La connaissance basique de MAC, avoir suivi la formation « MAC OS X Module 1.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 20 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 2 : « APPROFONDIR SES CONNAISSANCES SUR MAC OSX »

Au sein des applications Mac OS X Lion

- 1) Lancement (Dock ou dossiers Applications)
- 2) Manipulation des fenêtres
- 3) Enregistrement d'un document dans un dossier
- 4) Impression et envoi télécopie
- 5) Basculement d'une application à l'autre

Recherche d'informations

- Présentation de Spotlight.
- Programmes utilisateur "standard"
- Navigateur Web.
- Gestionnaire de courrier électronique.
- Éditeur de texte.
- Visionneuse PDF et formats graphiques.
- Gestionnaire d'emploi du temps.
- Visioconférence.
- Outil de synchronisation des PDA et des téléphones portables.

Personnalisation de l'interface Mac OS X Lion

- Programme Préférences Système :
apparence, affichage,
date et heure, clavier et souris,
localisation, etc. ...

Travailler en réseau

- Présentation de la configuration d'un réseau
- Réglages et activation du partage de fichiers
- Connexion à des postes Mac OS et Windows ; échange de fichiers
- Accès aux imprimantes du réseau
- Paramétrer son poste pour accéder à Internet (clé Wifi)

Savoir résoudre les problèmes courants

- Résolution des problèmes d'impression
- Réparer sa connexion Internet

Synthèse avec les participants

- Bien organiser son poste de travail sous Mac OS X Lion
 - Les mauvais réflexes à éviter
- Visite des sites de références dans la communauté Mac

BARTHELEMY NOBILI

FORMATION PROFESSIONNELLE – BUREAUTIQUE – INFOGRAPHIE – WEBMASTERING RESEAUX SOCIAUX – DROIT DES NTIC

FORMATIONS INFOGRAPHIE

FORMATION « PHOTOSHOP MODULE 1 »

MODULE « APPRENTISSAGE AUX FONCTIONNALITES DU LOGICIEL PHOTOSHOP » «



OBJECTIFS :

- *Acquérir les bases essentielles de Photoshop pour redimensionner, recadrer, retoucher les couleurs et les imperfections de vos photos.*
- *Maîtriser les principaux détournages d'images avec Photoshop.*
- *Préparer vos visuels pour l'impression ou pour le Web.*

PUBLIC

Cette formation Photoshop s'adresse aux professionnels ayant besoin de maîtriser la retouche d'image et d'apprendre les fonctions de base pour améliorer, modifier et enrichir des images numériques.

PRE-REQUIS :

Maîtriser la micro-informatique et la bureautique.

INTERVENANTS :

Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.

ADAPTATION AU PUBLIC

Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.

METHODE PEDAGOGIQUE :

Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE :

Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants

EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE

EVALUATION PEDAGOGIQUE :

Evaluation continue par mise en situation.

SUIVI PEDAGOGIQUE :

suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.

MODALITES D'EXAMEN :

Pas d'examen.

VALIDATION :

A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences

SANCTION :

Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.

DUREE DE L'ACTION :

24 HEURES.

LIEU DE L'ACTION :

Le Cannet, Grasse ou entreprise.

NOMBRE DE STAGIAIRES :

3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE « APPRENTISSAGE AUX FONCTIONNALITES DU LOGICIEL PHOTOSHOP »

1 Découvrir Photoshop

- *L'interface et les outils.*
- *Ouvrir, fermer, ranger les palettes, mémoriser vos espaces de travail.*

2 Choisir la résolution et les modes colorimétriques

- Comprendre l'importance des modes colorimétriques, des résolutions d'images utilisées pour l'impression, le Web ou les diaporamas et leurs formats d'enregistrement optimal.

3 Cadrer, adapter la taille de l'image avec Photoshop

- Recadrer, redresser, agrandir la zone de travail.
- Découper une création pour le Web.

4 Détourer vos images

- *Détourer, additionner, soustraire, mémoriser vos sélections flottantes.*
- *Le rayon d'analyse et la décontamination de la couleur de détourage.*
- *Détourer des images à contours nets pour l'impression avec un tracé vectoriel.*
- *Importer vos images dans les applications Web ou Print pour visionner le détourage.*

5 Réparer vos images

- Dupliquer, supprimer les imperfections avec les outils tampon et correcteur.
- Supprimer une portion d'image avec analyse de contenu manquant.
- Création de motifs simples et utilisation de l'outil tampon de motif.
- Utiliser des filtres pro pour adoucir, renforcer vos images.

6 Corriger la chromie (les bases)

- *Corriger la tonalité, la saturation, ajuster les couleurs des images.*
- *Utiliser les pinceaux de correction de chromie.*
- *Remplacer une couleur, un élément par plages de couleurs.*

7 Utiliser les calques de montage (les bases)

- Création, duplication, chaînage de calques pour créer des photomontages.
- Utilisation des masques de fusion et écrêtage sur vos calques (les bases).
- Appliquer de la transparence, des modes de fusion et des effets.
- Utiliser les calques de textes, de formes ou de réglages.

8 Mémoriser / exporter vos fichiers

- *Conserver votre fichier de création.*
- *Optimisation des fichiers pour le web, les diaporamas et l'impression.*

FORMATION « PHOTOSHOP MODULE 2 »

MODULE « PERFECTIONNEMENT AUX FONCTIONNALITES DU LOGICIEL PHOTOSHOP » «



OBJECTIFS :

*Créer des images pour l'imprimeur et pour le Web.
Acquérir une méthode rationnelle.
Gagner du temps en utilisant les outils appropriés.
Faire des retouches crédibles.
Acquérir des trucs et astuces "pro".*

PUBLIC

Cette formation Photoshop s'adresse aux professionnels ayant besoin de perfectionner leur technique, d'utiliser des techniques plus complexes afin d'optimiser leur temps de travail dans la réalisation de leurs créations professionnelles.

PRE-REQUIS :

Avoir suivi une formation Photoshop « fonctions de base » ou avoir une très bonne pratique du logiciel.

INTERVENANTS :

Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.

ADAPTATION AU PUBLIC

Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.

METHODE PEDAGOGIQUE :

Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE :

Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants

EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE

EVALUATION PEDAGOGIQUE :

Evaluation continue par mise en situation.

SUIVI PEDAGOGIQUE :

suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.

MODALITES D'EXAMEN :

Pas d'examen.

VALIDATION :

A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences

SANCTION :

Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.

DUREE DE L'ACTION :

24 HEURES.

LIEU DE L'ACTION :

Le Cannet, Grasse ou entreprise.

NOMBRE DE STAGIAIRES :

3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE « PERFECTIONNEMENT AUX FONCTIONNALITES DU LOGICIEL PHOTOSHOP »

1 Réviser les fondamentaux Photoshop

- Personnaliser l'espace de travail, naviguer dans Photoshop.
- La résolution, le rééchantillonnage d'image et les modes colorimétriques.

2 Pratiquer la retouche de chromie

- *Accentuer la luminosité, le contraste et la saturation.*
- *Corriger la vibrance, la tonalité, réchauffer ou refroidir une image.*
- *Mélanger des couches, choisir des variantes de corrections.*
- *Utiliser Camera Raw.*

3 Créer vos bibliothèques

- Créer et mémoriser vos objets vectoriels.
- Création de brosses persos, utilisation du pinceau mélangeur et réaliste.
- Préparation de motifs juxtaposables pour corriger des zones vides.

4 Détourages complexes dans Photoshop

- *Créer des sélections, les améliorer, les mémoriser, les affiner (couches alpha).*
- *Sélectionner une portion d'image par plages de couleurs.*
- *Extraire des images, correction, analyse et décontamination de couleur de détourage.*
- *Détourage avec les outils vectoriels.*
- *Utilisation les masques de fusion ou d'écrêtages.*

6 Créer des montages imbrications

- Utilisation poussée des calques d'images, de réglages et de leurs masques associés.
- Conversion des calques en objet dynamique, récupération d'objet Illustrator.
- Application de filtres dynamiques modifiables.
- Utilisation des effets et objets 3D.

7 Automatiser des tâches

- *Création et utilisation des scripts et des droplets.*
- *Utilisation d'Adobe Bridge et mini-Bridge pour l'automatisation.*

8 Préparer les images pour la photogravure ou le Web

- Comparaison des formats d'enregistrement et leur utilisation optimale.

9. Réaliser des montages animés.



FORMATION ILLUSTRATOR 1»

MODULE 1: « MAITRISER LES FONCTIONS DE BASE D'ILLUSTRATOR »

OBJECTIFS :

Maîtriser les techniques de base pour être capable rapidement de réaliser des illustrations et logos pour vos documents de communication. Acquérir les méthodes de travail et la connaissance des outils en vue d'une maîtrise professionnelle des techniques du dessin vectoriel.

PUBLIC Dessinateurs, infographistes, techniciens ou artistes, qu'ils créent pour le papier ou le net, qu'ils travaillent pour la pub, la presse, la data visualisation, la 3D ou le motion design et l'audiovisuel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : Suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Une connaissance basique de Windows ou de MAC est conseillée.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1: « MAITRISER LES FONCTIONS DE BASE D'ILLUSTRATOR »

Gestion des fichiers

- Formats de fichiers bitmap et vectoriel
- Format de document et d'impression
- Environnement (mémoire, polices, préférences)
- Bridge, recherches et outils inter-applications, collections
- Plan de travail, affichage, règles, repères, grille, outils, palettes

Création de tracés

- Pathfinder, primitives, outil plume, crayons, dégradés de formes
- Importation de tracés et calques Autocad
- Vectorisation d'images Bitmap

Sélection, manipulation de tracés

- Flèches et lassos
- Empilement des objets, alignements et répartition
- Transformations
- Aide au positionnement
- Outils de déformation

Palettes des calques

- Organisation, affichage, verrouillage, noms
- Sélections et actions sur les objets

Mise en couleur

- Palettes couleurs, dégradés, motifs
- Bibliothèques de nuances, groupes de couleurs
- Filtres colorimétriques
- Dégradés avec maillage

Typographie

- Mise en forme du caractère et du paragraphe
- Feuilles de style et justification avancée
- Outils de texte et modification des objets textes
- Vectorisation
- Tableaux simples

Fonctions avancées

- Masque, tracés transparents
- Pixellisation
- Formes et motifs de tracés
- Filtres et effets, la palette Aspects
- Styles d'objets et symboles
- Enveloppes
- Redimensionnement intelligent
- Document multipages et gestion des plans
- Introduction aux effets 3D

Finalisation du document

- Préparation avant flashage, nettoyage, séparation
- Enregistrements PDF, SVG, Flash, XFL...
- Préparation de l'impression

Atelier encadré d'application

- Assimilation et mise en pratique autour d'exercices variés
- Réflexions méthodologiques autour de projets personnels
- Questions-réponses, trucs et astuces



FORMATION ILLUSTRATOR 2»

MODULE 2: « MAITRISER LES FONCTIONS AVANCEES D'ILLUSTRATOR »

OBJECTIFS :

Maîtriser les techniques avancées pour être capable d'effectuer un travail approfondi sur le texte et la mise en forme vectorielle, Savoir gérer l'importation et l'utilisation de modèles, connaître des paramètres d'exportation pour l'impression ou le Web.

PUBLIC Dessinateurs, infographistes, techniciens ou artistes, qu'ils créent pour le papier ou le net, qu'ils travaillent pour la pub, la presse, la data visualisation, la 3D ou le motion design et l'audiovisuel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : Suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Connaître les fonctionnalités de base du logiciel ILLUSTRATOR..	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 2: « MAITRISER LES FONCTIONS AVANCEES D'ILLUSTRATOR »

Interface et gestion des documents

- Bridge, recherches et outils inter-applications, collections
- Préférences couleur inter-applications, interface

Gestion des couleurs

- Mode colorimétrique
- Types de couleurs, l'atout des couleurs demi-tons
- Bibliothèques de nuances, groupes de couleur, couleurs dynamiques, filtres couleurs
- Liens avec XPress et Indesign

Sélections

- Sélection par les flèches, baguette magique
- Sélection dans les calques ou l'aspect
- Isoler un groupe ou un objet

Modification des objets

- Importation de tracés et calques Autocad
- Crayons, forme de tache et actions sur les tracés
- Méthodes de création de masque d'écrêtage
- Transparence et mode de fusion, masque d'opacité
- Tracés à fonds et contours multiples
- Transformations, déformations, enveloppes, redimensionnement intelligent
- Effets 3D, extrusion et révolution, placage

Filtres ou effets ?

- Pathfinders filtres ou effets
- Objets ou pixels ? paramètres
- Formes et motifs de tracés
- Richesse de la palette Aspects
- Application à un objet, un groupe ou un calque
- Feuilles de styles graphiques d'objets

Symboles

- Modes de disposition sur la page
- Transformation des occurrences de symboles, modification, création de symboles

Texte

- Chaînage et habillage
- Feuilles de styles et justification avancée, césure
- Effets sur les textes

Impression et formats d'enregistrement

- Préparation avant flashage, nettoyage, étapes de dégradés, pixellisation, transparences
- Séparation et couleurs demi-tons, gestion des défonces et recouvrements
- Formats EPS, PDF, SVG, Flash, XFL



FORMATION « IN DESIGN 1 »

MODULE 1: « MAITRISER LES FONCTIONNALITES DE BASE DE INDESIGN »

OBJECTIFS :

Respecter les règles et principes de base de la mise en page professionnelle

Maîtriser les fonctions de base d'InDesign.

Créer un document intégrant texte et illustrations et respectant une charte graphique.

Préparer un document pour le print

PUBLIC Personnes désireuses de maîtriser la mise en page pour réaliser des documents de qualité professionnelle et dédiés à l'impression.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : La connaissance d'un environnement graphique (Windows, Mac) est fortement conseillée.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 20 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1: « MAITRISER LES FONCTIONNALITES DE BASE DE INDESIGN »

1 - Comprendre les fonctionnalités d'InDesign pour bien l'exploiter

- InDesign dans l'environnement Cloud :
 - les panneaux ; espace de travail ; la palette d'outils ; l'interface ; personnalisation de l'espace de travail.
- Manipuler et gérer les blocs :
 - placement, verrouillage, duplication, alignement,...
- La palette de contrôle contextuelle.

2 - Travailler le texte et la typographie dans InDesign

- Saisir, sélectionner et modifier du texte.
- Le classeur de polices.
- Maîtriser la typographie :
 - interlignage, approche, césure, réglages de justification.

3 - Gérer les blocs

- Chaîner des blocs de textes.
- Exploiter le multicolonnage et les balances automatiques.
- Utiliser les repères de montage et les repères commentés.
- Utiliser les espacements et répartitions dynamiques.
- Comprendre la notion de grille de page.

4 - Mettre en forme le texte et gérer les couleurs

- Importer du texte :
 - texte court ; texte long avec génération de pages.
- Maîtriser les feuilles de styles :
 - styles de paragraphes ; styles de caractères ; styles d'objets.
- Gérer et créer des couleurs CMJN, RVB et des tons directs.
- Mémoriser et partager un nuancier.

5 - Mise en page évoluée : images, habillage, tableaux et calques

- Maîtriser les différents formats d'images :
- Importer des images (préparées dans Photoshop).
- Habiller des images.
- Créer des bibliothèques.
- Créer des tableaux.
- Importer des tableaux Excel.
- Utiliser des groupes de calques.

6 - Créer des gabarits et préparer le document pour les différentes diffusions

- Le panneau de pages et les variantes de pages.
- Créer et utiliser les gabarits.
- Organiser le chemin de fer.
- Rassembler, diffuser le document (format PDF, SWF).
- Réflexion sur les nouveaux modes de diffusion (Tablettes...).

7 - Réaliser des mises en page complètes

Évaluation du transfert des acquis pour valider la mise en œuvre en situation de travail



FORMATION « IN DESIGN 2 »

MODULE 2: « MAITRISER LES FONCTIONS AVANCEES DE INDESIGN »

OBJECTIFS :

Maîtriser les techniques avancées pour optimiser un travail en prépresse, maîtriser la fonction de fusion de données, les règles et les techniques pour une mise en page liquide, les fonctions interactives et multimédias... et la publication en eBook au format ePub.

PUBLIC Personnes désireuses d'améliorer leur technique de mise en page pour des documents longs et leur diffusion multi-supports.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : La formation « IN DESIGN » Niveau 1 est fortement conseillée.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 2: « MAITRISER LES FONCTIONS AVANCEES DE INDESIGN »

DOCUMENTS LONGS / TABLE DES MATIÈRES & INDEX

Documents longs

- Créer / Gérer un document long
- Synchroniser les styles du document
- Numérotter des pages
- Gérer le numéro des chapitres du document
- Gérer les listes numérotées du document

Table des matières

- Création & Mise à jour
- Styles de table des matières

Index

- Créer un index simple
- Créer un index avec des rubriques
- Créer des références croisées dans l'index

VÉRIFICATIONS & ASSEMBLAGE

- Aperçu des séparations
- Exporter & Afficher en niveau de gris
- Color Oracle
- Contrôle en amont

FUSION DES DONNÉES

MISE EN FORME & MODIFICATION AVANCÉES

- Texte & Options de blocs variables
- Références croisées
- Texte conditionnel
- Variables de texte
- Colonnes variables (marges)

MISE EN PAGE LIQUIDE DANS INDESIGN

- Introduction à la mise en page liquide
- Mise à l'échelle
- Recentrer
- Contrôlé par le gabarit
- Variantes de mise en page...

SWF & PDF INTERACTIF

- Introduction aux SWF & PDF interactif
- Importer vidéo et son
- Export en PDF
- Animation & Trajectoires
- Export en SWF

FORMULAIRE PDF

FLIPBOOK AU FORMAT SWF

EBOOK AU FORMAT PDF / EPUB

PUBLICATION FOLIO

- Introduction à la publication
- Diaporamas
- Panoramas
- Audio & Vidéo
- Blocs défilant
- Contenu Web
- Publier Folio...

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE "APPRENTISSAGE AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES D'INTERNET"

Présentation générale de l'interface

- Historique
- Organisation d'un Intranet/Internet
- Terminologie

Qu'est qu'un site Web (résumé):

- Architecture générale
- Aspects matériels et logiciels
- Nommage international (URL,DNS)

Les fournisseurs d'accès

- Caractéristiques des lignes réseaux
- Accès via modems (matériels, logiciels)/lignes spécialisées

Les navigateurs

- Présentation/fonctionnalités de l'interface
- Les protocoles (http, ftp, file...)
- Mise en œuvre/personnalisation

Courrier électronique (e-mail)

- Définitions/fonctionnalités
- Quelques interfaces (Eudora, Netscape...)
- Mise en œuvre

Moteurs de recherche

- Définitions/fonctionnalités
- Les meta-moteurs/mise en œuvre
- Procédure automatique

Quelques services clés

Quelques adresses utiles

FORMATION « REUSSIR SES SUPPORTS DE COMMUNICATION »

OBJECTIFS :

Apprendre des méthodes de conception et de diffusion de documents professionnels sur supports numériques ou imprimés.

PUBLIC Cette formation s'adresse aux professionnels ayant besoin d'acquérir une indépendance dans la fabrication de leurs supports de communication et publicitaires.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Maîtriser quelques fondamentaux en bureautique.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 20 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« REUSSIR SES SUPPORTS DE COMMUNICATION »

I) DEFINITION DE LA STRATEGIE MARKETING

- A) Définition des objectifs et des cibles
- B) Elaboration de la stratégie marketing : choisir le bon support pour toucher la bonne cible
- C) Mettre en place un critère de sélection pertinent sur les supports de communication choisis

II) CLASSIFICATION GENERALE DES DIFFERENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION

III) CLASSIFICATION SPECIFIQUE DES DIFFERENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION

A) Les documents Print

- 1) 1) *Avantages du papier*
- 2) 2) *Inconvénients du papier*
- 3) 3) *Les éléments à respecter*
- 4) - *Le choix de la typographie*
- 5) - *La mise en page*
- 6) - *La signification des couleurs*
- 7) - *La signification des formes*
- 8) - *Le Cadre réglementaire*

B) Les documents Web et Digital

- 9) *Avantages des documents numériques*
- 10) *Inconvénients des documents numériques*
- 11) *Evolution vers la digitalisation des supports : la transformation vers le « tout » numérique*
- 12) *Vers le développement d'un style rédactionnel adapté aux nouveaux supports numériques*
- 13) *Règles de déontologie sur le web et les réseaux sociaux*
- 14) *Les règles d'or de la rédaction de textes*
- 15) *Les règles d'or de la communication sur supports numériques*

BARTHELEMY NOBILI

FORMATION PROFESSIONNELLE – BUREAUTIQUE – INFOGRAPHIE – WEBMASTERING RESEAUX SOCIAUX – DROIT DES NTIC

FORMATIONS WEB

FORMATION « DECOUVERTE INTERNET »

MODULE "APPRENTISSAGE AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES D'INTERNET"

OBJECTIFS :

Comment faire d'Internet/Intranet un outil efficace, un outil d'amélioration de la productivité personnelle.

Ce cours est axé en majeure partie sur de la manipulation.

PUBLIC Futurs utilisateurs d'Internet/Intranet pour un usage personnel et/ou professionnel	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : La connaissance d'un environnement graphique (Windows, Mac) est fortement conseillée	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE "APPRENTISSAGE AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES D'INTERNET"

Présentation générale de l'interface

- Historique
- Organisation d'un Intranet/Internet
- Terminologie

Qu'est qu'un site Web (résumé):

- Architecture générale
- Aspects matériels et logiciels
- Nommage international (URL,DNS)

Les fournisseurs d'accès

- Caractéristiques des lignes réseaux
- Accès via modems (matériels, logiciels)/lignes spécialisées

Les navigateurs

- Présentation/fonctionnalités de l'interface
- Les protocoles (http, ftp, file...)
- Mise en œuvre/personnalisation

Courrier électronique (e-mail)

- Définitions/fonctionnalités
- Quelques interfaces (Eudora, Netscape...)
- Mise en œuvre

Moteurs de recherche

- Définitions/fonctionnalités
- Les meta-moteurs/mise en œuvre
- Procédure automatique

Quelques services clés

Quelques adresses utiles

FORMATION « SAVOIR CREER SA NEWSLETTER »

MODULE : « CREER, DIFFUSER ET OPTIMISER SA NEWSLETTER »

OBJECTIFS :

Constituer et gérer une base de données d'emails, Concevoir une stratégie de conquête et de fidélisation, Mesurer et optimiser le retour sur investissement de ses campagnes, Animer ses réseaux sociaux grâce à l'email marketing.

PUBLIC Chefs de projets Responsables marketing Chargé(e)s de communication Webmasters Responsables Internet	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : La connaissance d'un environnement graphique (Windows, Mac) est fortement conseillée.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 20 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE : « CREER, DIFFUSER ET OPTIMISER SA NEWSLETTER »

I) DIFFUSER UNE NEWSLETTER

- A) Définition :
 - B) Analyse et typologie
 - C) Comment se constituer une liste de contacts ?
 - 1.Segmenter par données démographiques
 - 2.Segmenter par centres d'intérêt
 - 3.Segmenter par date d'inscription ou date de premier achat
 - 4.Segmenter par fréquence d'achat
 - 5.Segmenter par pages visitées
 - 6.Segmenter en fonction des liens cliqués
 - D) Définir ses cibles et objectifs de communication
- Etape 1 : définir vos objectifs de communication
- Etape 2 : définir les cibles prioritaires
- Etape 3 : comment vous positionner par rapport à la concurrence sur cette cible ?
- Etape 4 : comment rédiger votre message de communication ?
- Etape 5 : identifier les moyens à votre disposition ?
- E) Définir et choisir la solution technique la plus adaptée
- Le publipostage classique
- Les logiciels dédiés
- a) Mailchimp
 - b) Genius contact
 - c) Mailjet
 - d) Simple Mail
 - e) Aweber
 - f) TinyLetter
 - g) GetResponse

F) LEGISLATION

II) CONCEVOIR SA NEWSLETTER

- A) Choisir un service d'envoi
- B) Créer le modèle de la newsletter
- C) Créer le contenu de la newsletter
 - 1) L'objet du message : court et vendeur
 - 2) Le contenu : la clé d'une newsletter réussie
- D) Les illustrations
- E) Les textes
- F) Les Liens hypertexte
- G) S'assurer du bon affichage des photos
- H) Utilisez les tableaux dans vos newsletters
- I) Soignez le design et la mise en page de vos newsletters

III) DELIVRABILITE DE LA NEWSLETTER

- A) L'engagement des internautes est devenu primordial
- B) Ciblage : les pièges à éviter avant l'envoi des emails
- C) La qualité du message reste un fondamental

IV) Mesurer et améliorer l'efficacité d'une newsletter

- A) Mesurer l'efficacité d'une newsletter
- B) Améliorer l'efficacité d'une newsletter
- C) A/B Testing pour améliorer l'efficacité de vos newsletters
- D) Ne pas être considéré comme un spam
- E) D'autres manières d'améliorer vos newsletters

FORMATION

INITIATION AU COMMERCE ELECTRONIQUE : TECHNIQUES COMMERCIALES, FINANCIERES ET JURIDIQUES LIEES A LA MISE EN VENTE DE PRODUITS EN LIGNE "

OBJECTIFS :

Permettre aux responsables de prévenir les difficultés juridiques et de minimiser les risques d'un environnement immatériel. Connaître et maîtriser les différents aspects du commerce électronique dans l'optique d'une relation vendeur/client. Sécuriser ses données et celles du client dans le cadre des ventes via une boutique en ligne.

PUBLIC

Services commerciaux , Services marketing, Chefs de projet, Gestionnaire d'une boutique en ligne.

PRE-REQUIS :

La connaissance d'un environnement graphique (Windows, Mac) est fortement conseillée

INTERVENANTS :

Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.

ADAPTATION AU PUBLIC

Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.

METHODE PEDAGOGIQUE :

Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE :

Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants

EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE

EVALUATION PEDAGOGIQUE :

Evaluation continue par mise en situation.

SUIVI PEDAGOGIQUE :

suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.

MODALITES D'EXAMEN :

Pas d'examen.

VALIDATION :

A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences

SANCTION :

Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.

DUREE DE L'ACTION :

20 HEURES.

LIEU DE L'ACTION :

Le Cannet, Grasse ou entreprise.

NOMBRE DE STAGIAIRES :

3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« INITIATION AU COMMERCE ELECTRONIQUE : TECHNIQUES COMMERCIALES, FINANCIERES ET JURIDIQUES LIEES A LA MISE EN VENTE DE PRODUITS EN LIGNE »

1° Le contrat de vente à distance

La formation du contrat sur le web

Obligations pour le vendeur

Droits pour le consommateur

2° Les lois applicables ?

Principe de l'autonomie de la volonté

Les conventions internationales

La "loi sur la confiance dans l'économie numérique"

3° Modalité de preuve

Authentification

Intégrité

Identification

Datation

Non répudiation

Exemples tirés de la pratique actuelle

4° Les transactions financières

Paiement électronique

Cryptologie et évolution à attendre

Règles fiscales

5° Autres relations contractuelles

Licences en tous genres

Contrat individuel

Contrat virtuel

Galleries commerciales

FORMATION « WORDPRESS MODULE 1 »

MODULE 2 "APPROFONDIR ET PROGRAMMER SES SITES WEB ET SES BLOGS AVEC WORDPRESS"



OBJECTIFS :

Maîtriser et configurer Wordpress pour modifier son propre contenu, mettre en place soi même sa base de données agir directement dans le code PHP afin de personnaliser son site.

PUBLIC Cette formation Wordpress s'adresse aux utilisateurs et aux administrateurs désirant approfondir les nombreuses fonctionnalités de leur site web ou blog.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Avoir suivi le module "CREER ET GERER SES SITES WEB ET SES BLOGS AVEC WORDPRESS".	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE « CREER ET GERER VOS SITES WEB ET VOS BLOGS AVEC WORDPRESS »

- Présentation de Wordpress (historique)
- Qu'est ce qu'un blog ?
- Wordpress : au-delà du blog, créer un site web
- Démonstration des fonctionnalités de base de Wordpress
- Découverte du tableau de bord
- Installation de Wordpress sur serveur local
- Configurer Wordpress
- Ecrire et Publier son premier article
- Les catégories
- Les tags
- Gestion des Médias (images, vidéos)
- Créer une galerie d'images
- Mieux se servir de l'éditeur
- Copier / Coller depuis Word ou OpenOffice
- Versioning (gérer les mises à jour de vos textes)
- Flux RSS
- Gestion des utilisateurs
- Gestion des commentaires
- Ajout d'extensions (plugins)
- Découverte des principaux plugins
- Liste des créateurs de thèmes
- Télécharger un thème et l'adapter
- Retouche CSS
- Créer avec Artisteer un thème et le modifier
- Transformer Wordpress gestionnaire de contenus avec une architecture de page
- Ajouter des plugins et médias formulaire, google map, sons, vidéo
- Utiliser le social Bookmarking (Facebook, Twitter)
- Le référencement sous Wordpress
- La sécurité de votre site

BARTHELEMY NOBILI

FORMATION PROFESSIONNELLE – BUREAUTIQUE – INFOGRAPHIE – WEBMASTERING RESEAUX SOCIAUX – DROIT DES NTIC

FORMATIONS RESEAUX SOCIAUX / WEB MARKETING

FORMATION « UTILISER FACEBOOK A DES FINS PROFESSIONNELLES »

OBJECTIFS :

Comprendre, identifier et savoir comment utiliser FACEBOOK pour améliorer et optimiser la communication et la rentabilité de votre entreprise.

PUBLIC Cette formation s'adresse aux publics ayant besoin de savoir utiliser FACEBOOK dans un but professionnel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : <i>Maîtriser quelques fondamentaux en bureautique.</i>	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Certification PCIE.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation + Certification PCIE
		DUREE DE L'ACTION : 20 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : FORMATION A DISTANCE.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 20 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« UTILISER FACEBOOK A DES FINS PROFESSIONNELLES »

I) DEFINITION ET EVOLUTION DES RESEAUX SOCIAUX

A) Définition :

L'approche classique

L'approche économique.

B) L'Utilisateur : principal acteur des réseaux sociaux

1) *L'utilisateur : un sujet aux contours protéiformes*

2) *Les différents objectifs de l'utilisateur*

3) *La finalisation des objectifs de l'utilisateur*

II) CARACTERISTIQUES DE FACEBOOK

A) FACEBOOK

1) *Histoire et données*

2) *Principe de fonctionnement*

3) *Les différents formats :*

- Profil
- Page
- Groupe

4) *Quelle utilisation des pages business par les marques*

- Le Edge Rank de Facebook.
- Le Pixel Facebook.
- La publicité sur Facebook.

III) UTILISER LES FONCTIONNALITES AVANCEES

1) Vendre vos produits et services

- Les méthodes organiques
- Les méthodes payantes

2) La finalité

- Créer un Écosystème digital permettant de promouvoir ses services et récolter des contacts de prospects.
- Établir et maîtriser une stratégie organique pour générer du trafic via les réseaux sociaux.

FORMATION « UTILISER INSTAGRAM A DES FINS PROFESSIONNELLES »

OBJECTIFS :

Comprendre, identifier et savoir comment utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux pour améliorer et optimiser la communication et la rentabilité de votre entreprise.

PUBLIC Cette formation s'adresse aux publics ayant besoin de savoir utiliser INSTAGRAM dans un but professionnel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Maîtriser quelques fondamentaux en bureautique.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Certification PCIE.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation + Certification PCIE
		DUREE DE L'ACTION : 20 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : FORMATION A DISTANCE.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 20 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« UTILISER INSTAGRAM A DES FINS PROFESSIONNELLES »

I) DEFINITION ET EVOLUTION DES RESEAUX SOCIAUX

A) Définition :

L'approche classique

L'approche économique.

B) L'Utilisateur : principal acteur des réseaux sociaux

1) *L'utilisateur : un sujet aux contours protéiformes*

2) *Les différents objectifs de l'utilisateur*

3) *La finalisation des objectifs de l'utilisateur*

II) CARACTERISTIQUES D'INSTAGRAM

A) Fonctionnement et spécificités. - Quelle utilisation par les entreprises ?

- Les Posts.
- Les Stories.
- Les vidéos IGTV.
- Les méthodes de communication.

B) Vendre vos produits et services

- Les méthodes organiques
- Les méthodes payantes

C) LA STRATEGIE COMMERCIALE

- Créer un Écosystème digital permettant de promouvoir ses services et récolter des contacts de prospects.
- Établir et maîtriser une stratégie organique pour générer du trafic via les réseaux sociaux.

III) LES TECHNIQUES UTILISEES PAR LES INFLUENCEURS ET LES GRANDES MARQUES

FORMATION « UTILISER FACEBOOK ET INSTAGRAM A DES FINS PROFESSIONNELLES »

OBJECTIFS :

Comprendre, identifier et savoir comment utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux pour améliorer et optimiser la communication et la rentabilité de votre entreprise.

PUBLIC Cette formation s'adresse aux publics ayant besoin de savoir utiliser les réseaux sociaux dans un but professionnel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : <i>Maîtriser quelques fondamentaux en bureautique.</i>	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Certification PCIE.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation + Certification PCIE
		DUREE DE L'ACTION : 30 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : FORMATION A DISTANCE.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 20 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« UTILISER FACEBOOK ET INSTAGRAM A DES FINS PROFESSIONNELLES »

I) DEFINITION ET EVOLUTION DES RESEAUX SOCIAUX

A) Définition :

L'approche classique

L'approche économique.

B) L'Utilisateur : principal acteur des réseaux sociaux

1) *L'utilisateur : un sujet aux contours protéiformes*

2) *Les différents objectifs de l'utilisateur*

3) *La finalisation des objectifs de l'utilisateur*

II) PANORAMA ET CARACTERISTIQUES DES GRANDS RESEAUX SOCIAUX

A) FACEBOOK

1) *Histoire et données*

2) *Principe de fonctionnement*

3) *Les différents formats :*

- Profil
- Page
- Groupe

4) *Quelle utilisation des pages business par les marques*

- Le Edge Rank de Facebook.
- Le Pixel Facebook.
- La publicité sur Facebook.

B) INSTAGRAM

1) *Fonctionnement et spécificités. - Quelle utilisation par les entreprises ?*

- Les Posts.
- Les Stories.
- Les vidéos IGTV.
- Les méthodes de communication.

2) *Vendre vos produits et services*

- Les méthodes organiques
- Les méthodes payantes

C) LA STRATEGIE COMMUNE

- Créer un Écosystème digital permettant de promouvoir ses services et récolter des contacts de prospects.
- Établir et maîtriser une stratégie organique pour générer du trafic via les réseaux sociaux.

CONTENU DE LA FORMATION « UTILISER FACEBOOK ET INSTAGRAM A DES FINS PROFESSIONNELLES »

I) DEFINITION ET EVOLUTION DES RESEAUX SOCIAUX

A) Définition :

L'approche classique

L'approche économique.

B) L'Utilisateur : principal acteur des réseaux sociaux

1) *L'utilisateur : un sujet aux contours protéiformes*

2) *Les différents objectifs de l'utilisateur*

3) *La finalisation des objectifs de l'utilisateur*

II) PANORAMA ET CARACTERISTIQUES DES GRANDS RESEAUX SOCIAUX

A) FACEBOOK

1) *Histoire et données*

2) *Principe de fonctionnement*

3) *Les différents formats :*

- Profil
- Page
- Groupe

4) *Quelle utilisation des pages business par les marques*

- Le Edge Rank de Facebook.
- Le Pixel Facebook.
- La publicité sur Facebook.

B) INSTAGRAM

1) *Fonctionnement et spécificités. - Quelle utilisation par les entreprises ?*

- Les Posts.
- Les Stories.
- Les vidéos IGTV.
- Les méthodes de communication.

2) *Vendre vos produits et services*

- Les méthodes organiques
- Les méthodes payantes

C) LA STRATEGIE COMMUNE

- Créer un Écosystème digital permettant de promouvoir ses services et récolter des contacts de prospects.
- Établir et maîtriser une stratégie organique pour générer du trafic via les réseaux sociaux.

FORMATION « UTILISER LES RESEAUX SOCIAUX A DES FINS PROFESSIONNELLES »

OBJECTIFS :

Comprendre, identifier et savoir comment utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux pour améliorer et optimiser la communication et la rentabilité de votre entreprise.

PUBLIC Cette formation s'adresse aux publics ayant besoin de savoir utiliser les réseaux sociaux dans un but professionnel.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : Maîtriser quelques fondamentaux en bureautique.	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« UTILISER LES RESEAUX SOCIAUX A DES FINS PROFESSIONNELLES »

I) DEFINITION ET EVOLUTION DES RESEAUX SOCIAUX

A) Définition :

L'approche classique

L'approche économique.

B) L'Utilisateur : principal acteur des réseaux sociaux

- 1) *L'utilisateur : un sujet aux contours protéiformes*
- 2) *Les différents objectifs de l'utilisateur*
- 3) *La finalisation des objectifs de l'utilisateur*

II) PANORAMA ET CARACTERISTIQUES DES GRANDS RESEAUX SOCIAUX

A) FACEBOOK

- 1) *Histoire et données*
- 2) *Principe de fonctionnement*

B) TWITTER

1) Histoire et données

Statistiques d'usage

Chiffre d'affaires et revenus

Démographie des utilisateurs en France

L'usage mobile de Twitter en France

2) Principe de fonctionnement

Qu'est-ce que Twitter ?

Communiquer comme une messagerie aux yeux de tous

Envoyer des SMS gratuitement

Suivre en live des Conférences

Alternative à un blog, le micro-blogging

Bookmarker publiquement de manière éphémère

Interroger la communauté

Signaler sa présence

C) PINTEREST

- 1) *Histoire et données*
- 2) *Principe de fonctionnement*

D) LINKEDIN ET VIADEO : LE DUEL DES RESEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELS

1) Histoire et données

2) Principe et fonctionnement

E) TUMBLR

1) Histoire et données

2) Principe et fonctionnement

- *Une plate-forme axée sur le multimédia*
- *Le partage au centre de Tumblr*
- *Une plate-forme mobile*

F) FOURSQUARE

1) Histoire et données

2) Principe et fonctionnement

G) GOOGLE +

1) Histoire et données

2) Principe et fonctionnement

Les « cercles » occupent une place centrale dans le fonctionnement de Google Plus.

Ajouter des amis dans les cercles Google Plus

Un cercle = un flux d'informations

C'est quoi un « flux » ?

Les vidéo-bulles, vraie innovation ?

Google+ dois-je y aller ?

H) YOUTUBE

1) Histoire et données

2) Principe et fonctionnement

I) SNAPCHAT

1) Histoire et données

2) Principe et fonctionnement

D) YOUTUBE

- 1) Fonctionnement et spécificités
- 2) Création d'une campagne de publicité professionnelle sur Youtube
- 3) Générer du trafic via les réseaux sociaux
- 4) Amener une audience qualifiée grâce à la publicité sur ADWORDS
- 5) Susciter l'engagement de l'audience
- 6) Fidéliser les abonnés & modérer les commentaires.

E) TIKTOK :

- 1) Fonctionnement et caractéristiques
- 2) L'algorithme et ses spécificités
- 3) La création de contenus
- 4) Mise en avant de vos produits et services
- 5) Obtenir du contenu généré par les utilisateurs

PARTIE IV. Créer un business manager et une page professionnelle

- A. Cibler une audience par différent critère et une région précise.
- B. Intégrer un pixel
- C. Intégrer les lookalike audiences.
- D. Créer une campagne de retargeting.
- E. Analyser une campagne (coups par achat, par clic, nombre d'impressions)
- F. Débloquer un compte publicitaire
- G. Récupérer les contacts sur un fichier Excel.
- H. Maîtriser la négociation et la relation client :
 - A. Maîtriser des processus de vente par téléphone
 - B. Connaître les différentes personnalités clients
 - C. Maîtriser les stratégies de relances et suivis client.
 - D. Connecter l'envoyeur de mail au tunnel de vente
 - E. Créer un agenda en ligne
 - F. Créer un questionnaire en ligne et récupérer les données clients.
 - G. Créer une page et un tunnel d'encaissement en ligne

PARTIE 5. Être capable de développer de nouvelles méthodes de promotion et de vente en ligne

- A. Être capable d'adapter la mise en place de sa stratégie publicitaire par rapport aux nouveaux outils de communication
- B. Maîtriser le processus d'établissement des campagnes publicitaires de A à Z
- C. Maîtriser les processus d'encaissement et d'automatisation des opérations commerciales

FORMATION « MARKETING NUMERIQUE : TRAFIC PAYANT ET CONVERSION CLIENTS »

OBJECTIFS :

Comprendre, identifier et savoir comment utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux pour améliorer et optimiser la communication et la rentabilité de votre entreprise.

PUBLIC - MAITRISER LA PUBLICITÉ PAYANTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX - CONVERTIR SES PROSPECTS EN CLIENTS	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : Suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : <i>Maîtriser quelques fondamentaux en bureautique.</i>	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Certification PCIE.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation + Certification PCIE
	EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	DUREE DE L'ACTION : 40 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : FORMATION A DISTANCE.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 20 stagiaires maximum.

FORMATION « MARKETING NUMERIQUE : TRAFIC PAYANT ET CONVERSION CLIENTS »

PARTIE 1. Créer un business manager et une page professionnelle

- A. Cibler une audience par différent critère et une région précise.
- B. Intégrer un pixel
- C. Intégrer les lookalike audiences.
- D. Créer une campagne de retargeting.
- E. Analyser une campagne (coups par achat, par clic, nombre d'impressions)
- F. Débloquer un compte publicitaire
- G. Récupérer les contacts sur un fichier Excel.
- H. Maîtriser la négociation et la relation client :
 - A. Maîtriser des processus de vente par téléphone
 - B. Connaître les différentes personnalités clients
 - C. Maîtriser les stratégies de relances et suivis client.
 - D. Connecter l'envoyeur de mail au tunnel de vente
 - E. Créer un agenda en ligne
 - F. Créer un questionnaire en ligne et récupérer les données clients.
 - G. Créer une page et un tunnel d'encaissement en ligne

PARTIE 2. Être capable de développer de nouvelles méthodes de promotion et de vente en ligne

- A. Être capable d'adapter la mise en place de sa stratégie publicitaire par rapport aux nouveaux outils de communication
- B. Maîtriser le processus d'établissement des campagnes publicitaires de A à Z
- C. Maîtriser les processus d'encaissement et d'automatisation des opérations commerciales

FORMATION « MARKETING NUMERIQUE : RESEAUX SOCIAUX ET FUNNELS DE VENTE »

OBJECTIFS :

Comprendre, identifier et savoir comment utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux pour améliorer et optimiser la communication et la rentabilité de votre entreprise.

PUBLIC Cette formation s'adresse aux publics ayant besoin de savoir maîtriser les rudiments du marketing numérique et d'automatiser leur processus de vente via les réseaux sociaux et les funnels de vente.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : <i>Maîtriser quelques fondamentaux en réseaux sociaux.</i>	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 40 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Distanciel.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« MARKETING NUMERIQUE : RESEAUX SOCIAUX ET FUNNELS DE VENTE »

I) DEFINITION ET EVOLUTION DES RESEAUX SOCIAUX

A) Définition :

L'approche classique

L'approche économique.

B) L'Utilisateur : principal acteur des réseaux sociaux

1) *L'utilisateur : un sujet aux contours
protéiformes*

2) *Les différents objectifs de l'utilisateur*

3) *La finalisation des objectifs de
l'utilisateur*

II) MARKETING NUMERIQUE ET FINNELS DE VENTE

A) Tableau de Bord

- Page Contact - La Page Vente - Le Marketplace

B) Elaborer les pages de votre funnel

- Construire la Page d'Optin - Construire la Page
de Remerciement – Construire la Page de Vente
– Construire la Page d'Upsell Parfaite -
Construire sa Page de Downsell - – Construire la
Page de Confirmation de Vente - – Introduction
au Funnel Webinaire – Construire La Page
D'Inscription au Webinaire – Construire la Page
du Compte à Rebours - – Construire la Page du
Webinaire – Construire la Page de Replay –
Manipuler les Elements d'une page d'un Funnel
– Configuration Générale d'un Funnel – Changer
les Paramètres Généraux –

C) Configurer les Modes de Paiements

D) Configurer le Système d'Emails

E) Configurer les Noms de Domaine

– Comment se Faire Aider – Comment Créer Une
Liste – Comment Ajouter Vos Contacts aux Listes –
Comment Créer sa Smart Liste – Comment Créer Un
Broadcast – Comment Créer son Follow-Up Funnel

F) Configurer le système d'affiliation

– Configurer les Paramètres Généraux de l'Affiliation
– Utiliser l'Affiliation pour ses Produits – Comment
Créer sa Plateforme D'Affiliation – Créer Un Espace
Membre

G) Comment Ajouter le Pixel Facebook

H) Comment Configurer la Pop Up

I- Comment Ajouter Paypal comme deuxième moyen de Paiement

FORMATION « MARKETING NUMERIQUE : CREER, GERER ET DEVELOPPER VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE »

OBJECTIFS :

- ELABORER VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE POUR VENDRE VOS PRODUITS ET SERVICES
- CONNAITRE ET METTRE EN OEUVRE VOTRE STRATEGIE DE DROPSHIPPING
- MAITRISER LA PUBLICITE SUR LES RESEAUX SOCIAUX
- CONVERTIR SES PROSPECTS EN CLIENTS
- GERER LES AUTOMATISATIONS DE PAIEMENT.

PUBLIC Cette formation s'adresse aux publics ayant besoin de savoir utiliser les réseaux sociaux dans un but professionnel et trouver des prospects	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : <i>Avoir quelques notions de base sur les réseaux sociaux</i>	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Distanciel.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 30 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, distanciel
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« MARKETING NUMERIQUE : CREER, GERER ET DEVELOPPER VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE »

I) DEFINITION ET EVOLUTION DES RESEAUX SOCIAUX et du Marketing numérique

A) Définition :

L'approche classique

L'approche économique.

B) L'Utilisateur : principal acteur des réseaux sociaux

1) *L'utilisateur : un sujet aux contours protéiformes*

2) *Les différents objectifs de l'utilisateur*

3) *La finalisation des objectifs de l'utilisateur*

II) Créer et gérer votre boutique en ligne

- Formalités et procédures pour la création de votre boutique en ligne.
- Configuration de votre boutique en ligne : apparence, footer, tunnel de vente
- Gestion de votre catalogue de produits : produit gagnant, analyse de niches, tendances du marché.
- Sourcing et analyse de la concurrence via les réseaux sociaux.
- Analyse statistique de votre boutique avec Google Analytics et optimisation de votre site dropshipping.
- Perfectionner la création de vos contenus : persuadez pour séduire et convaincre vos visiteurs avec des textes basés sur la méthode du copywriting.

- Optimisez votre Stratégie Marketing : visibilité en ligne, création de trafic, référencement naturel (SEO), réseaux sociaux, Facebook Ads et retargeting, stratégie influenceurs instagram, Google Ads , newsletter et e-mailing, marketplaces (place de marché), fidélisation de votre clientèle...

III) Résultats attendus

- Être capable de reconnaître les principaux réseaux sociaux
- Être capable de développer de nouvelles méthodes de promotion et de vente en ligne
- Être capable d'adapter la mise en place de sa stratégie publicitaire par rapport aux nouveaux outils de communication
- Maîtriser le processus d'établissement des campagnes publicitaires de A à Z
- Maîtriser les processus d'encaissement et d'automatisation des opérations commerciales
- Maîtriser la mise en oeuvre, la gestion et la mise à jour de votre boutique en ligne

BARTHELEMY NOBILI

FORMATION PROFESSIONNELLE – BUREAUTIQUE – INFOGRAPHIE – WEBMASTERING RESEAUX SOCIAUX – DROIT DES NTIC

FORMATIONS DROIT DES NTIC

PROTÉGER ET EXPLOITER SA CRÉATION

DÉFINIR ET MAÎTRISER LE RÉGIME JURIDIQUE DES ŒUVRES, LOGOS, MARQUES ET AUTRES FORMES DE CRÉATION

Créer et exploiter une œuvre, qu'elle qu'en soit la nature, constitue un moyen, pour une entreprise, de se développer et de bénéficier des fruits de sa création auprès de publics diversifiés. La protection juridique de l'œuvre apparaît dès lors comme une étape incontournable et nécessaire pour éviter les risques de détournement de cette dernière et de parer à toute tentative frauduleuse contre elle, contre la ou les personnes qui en sont à l'origine et, bien sûr, contre les risques d'exploitation qui ne relèvent pas de la volonté de l'auteur.

Ce type de protection juridique apparaît complexe en ce qu'elle vise des créations symbolisées par leur diversité, autant par la nature que par le type de support pouvant en résulter.

Les clés du succès pour contrer les atteintes potentielles sont une bonne connaissance des règles, codifiées ou non, qui encadrent la protection, la capacité de se tourner vers l'instance la plus apte à parer les atteintes à l'œuvre selon sa nature, son procédé de matérialisation et les publics visés, évaluer les sanctions frappant les contrevenants auprès du tribunal civil, pénal ou administratif voire au niveau des instances européennes.

Sociétés visées :

Cette formation s'adresse aux entreprises, petites ou grandes, dont les revenus dépendent des fruits de l'exploitation d'une création dont ils sont à l'origine.

Elle concerne en premier lieu l'ensemble des œuvres liées au régime de la propriété intellectuelle : livres, disques, images, brochures, films et autres supports ; en second lieu la protection de logos, marques, enseignes et noms de société relevant de la propriété industrielle ; enfin, les avancées jurisprudentielles nées de la dématérialisation des données, encadrant les Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications tels qu'Internet et les œuvres Multimédia ;

Publics visés :

Cette formation est destinée aux membres des services juridiques et commerciaux en charge de la négociation des contrats liés à l'exploitation de l'œuvre auprès des clients, des créateurs en charge du développement de produits ou de supports liés aux domaines susmentionnés, aux chefs d'entreprise qui entendent posséder une connaissance de tous les aspects liés à la protection et à la commercialisation de leurs œuvres dans un cadre précis.

Connaissances requises :

Notions générales de base du Droit Français.

Objectifs :

A l'issu du cours

- Les stagiaires auront une vue globale des règles régissant la protection et l'exploitation des créations sous un angle juridique,
- Ils auront une vue d'ensemble des méthodes de saisine des divers tribunaux ou organismes spécialisés en cas d'atteinte ou de contrefaçon,
- Ils disposeront d'une série de techniques visant à la simplification des démarches administratives liées au dépôt légal ou à l'enregistrement de l'œuvre auprès de l'institution idoïne,
- Ils seront capables de distinguer avec certitude les différents types de protection, d'exploitation et de contractualisation des œuvres en fonction du type, du support (matérialisé ou non), au niveau national et selon des règles édictées via les Directives de la Commission Européenne.

Intervenants :

Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.

<p>Organisation : Le cours alterne les apports théoriques du formateur soutenus par des exemples et des séances de réflexions et travail en groupe.</p> <p>Moyens pédagogiques et techniques : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants.</p> <p>Méthode pédagogique : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tput au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.</p> <p>Supports de cours : Support de cours complet remis aux apprenants à la fin de la formation, fiches d'exercices remises en cours de chaque séance de formation.</p> <p>Encadrement pédagogique: Un responsable pédagogique est chargé de l'encadrement et du suivi des stagiaires au niveau individuel.</p>	<p>Evaluation et suivi pédagogique :</p> <p>Evaluation pédagogique : Evaluation continue par mise en situation.</p> <p>Suivi pédagogique : Suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.</p> <p>Modalités d'examen : Pas d'examen.</p> <p>Validation : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences</p> <p>Sanction : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.</p>	<p>Durée de l'action : 5 jours</p> <p>Lieu de l'action : Le Cannet ou Grasse</p> <p>Nombre de stagiaires : 3 stagiaires maximum.</p>
--	---	---

PROGRAMME : PROTEGER ET EXPLOITER SA CREATION

Programme sur 5 jours

Définition générale de la notion de protection juridique visant la création
Evocation générale des différents domaines protégeables

I) La Propriété littéraire et artistique : la notion d'oeuvre

Définition du Droit d'Auteur
Notions de Droit Moral & du Droit Patrimonial
Rôle et importance de la jurisprudence

A) Caractéristiques de la protection

La notion de titularité,
L'absence de formalité,
Les sanctions applicables,
La durée de protection,
Eviter la confusion avec d'autres types de protection

B) Œuvre protégées

1) Conditions de la protection

Exigence de concrétisation formelle de l'oeuvre,

Exigence d'une forme originale,

2) Le champ d'application

Le genre,
La forme d'expression,
Le mérite,
La destination

C) Bénéficiaires de la protection

1) L'auteur

2) Les auteurs fonctionnaires et les agents publics

3) Les œuvres collectives

4) Les exceptions à la protection

Présentation dans le cercle familial, usage privé du copiste,
Analyses et courtes citations, revues de presse, discours publics, extraits d'œuvres, parodies, pastiches et caricatures, Actes nécessaires à l'accès au contenu d'une base de données etc ...

D) La protection par les Droits voisins

1) Les bénéficiaires des Droits

Les artistes,
Les interprètes,
Les producteurs de phonogramme.

2) La durée de protection,

3) Les Infractions,

4) Les droits des artistes

interprètes,

5) Les droits des producteurs de phonogramme,

6) Les droits des entreprises de communication audiovisuelles,

7) Les exceptions aux droits

voisins,

8) Les limitations aux droits

voisins

E) L'Exploitation de l'œuvre par l'auteur

II) La propriété industrielle

Définition et critères de différenciation avec la propriété littéraire et artistique

A) Conditions et modalités de la protection

1) Champ d'application

2) Bénéfice de la protection

B) Les innovations protégées par les dessins et modèles

1) La notion de dessins et modèles

Définition

Le cumul de protection

2) Les conditions de la protection par le droit des dessins et modèle

La nouveauté

Le caractère propre

3) Les créations non protégeables

Les créations non apparentes pour l'utilisateur final
Le genre ou les idées
Les créations imposées par la fonction technique du produit
Les éléments d'interconnexion
Les créations contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs

4) Les procédures de dépôt

Le dépôt à l'INPI

Le dépôt à l'étranger

Le dépôt simplifié

5) Le bénéficiaire de la protection

6) Modification ou transmission de droits

7) Le référentiel légal

Code de la propriété intellectuelle, en ses articles L.511-1 à L. 521-7 ;

8) la Convention de l'Union de Paris, signée en 1883[20] ; l'Arrangement de La Haye relatif au dépôt international des dessins et modèles de 1925 modifié en 1960 ;

9) Directive du 13 octobre 1998 sur la protection juridique des dessins et modèles

C) Les Inventions

1) La notion d'invention brevetable

Invention et découverte
Invention de logiciel

2) Les conditions de la protection par le brevet

a) Une invention doit être nouvelle

b) L'invention doit encore être le résultat d'une activité inventive

c) L'invention doit enfin être susceptible d'une application industrielle

3) L'acquisition d'un brevet

4) Le titulaire du brevet

5) La preuve

6) L'exploitation des brevets

- L'exploitation commune du brevet
- Les contrats d'exploitation
- La publicité des conventions

7) Le référentiel légal

Code de la propriété intellectuelle, en ses articles L. 611-1 à L. 615-22 et R. 611-1 à R. 618-5 ;
la Convention de l'Union de Paris, signée en 1883 ;
le Traité de Coopération en matière de brevets, dit Traité PCT de Washington, signé le 19 juin 1970 ;
la Convention de Munich ou Convention sur le brevet européen, signée le 5 octobre 1973

D) Les Marques

1) La notion de marque

2) Les signes susceptibles de constituer une marque

- « Les dénominations sous toutes les formes »
les noms patronymiques, les noms géographiques, les pseudonymes, les lettres, les chiffres et les sigles
- Les signes sonores
Les signes sonores, tels que les sons et les phrases musicales
- Les marques figuratives

3) Les conditions de la protection par le droit des marques

- La condition de distinctivité au jour de la demande d'enregistrement
- La perte du caractère distinctif au cours de la vie d'une marque et la dégénérescence
- La condition de disponibilité
- La condition de licéité et de défaut de caractère déceptif ou trompeur

4) L'acquisition et le maintien des droits

- L'acquisition des droits sur la marque
- Le maintien des droits sur la marque

5) Le titulaire des droits sur la marque

6) L'usage de la marque

- L'action en déchéance de marque
- Méthodologie de conservation des preuves

7. L'exploitation en commun des droits

- La copropriété de la marque
- Les contrats d'exploitation
- La publicité des conventions

9. Le référentiel légal

Code de la propriété intellectuelle, articles L. 711-1 et s. et R. 712-1 et s. ;
Directive européenne n° 89/104 du 21 décembre 1988 visant à rapprocher les législations des états membres de la communauté ;
Règlement CE n° 40/94 du 20 décembre 1993 sur la marque communautaire ;
Convention d'union de Paris du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle ;
Arrangement de Madrid du 14 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques et protocole relatif à l'arrangement de Madrid conclu le 28 juin 1989 et entré en vigueur le 1er avril 1996 ;
Accord ADPIC du 15 avril 1994 adopté dans le cadre de l'accord de Marrakech ayant institué l'OMC

E) Les noms de domaine

1. La notion de nom de domaine

2. Organisation du système de nommage

- Les signes pouvant être réservés des lettres ; des chiffres ; des tirets ; des soulignements (« underscore ») ; des caractères accentués ou non latins pour certaines extensions.
- Les extensions
- Les suffixes géographiques, les suffixes génériques

3. L'extension .fr

4. L'acquisition d'un nom de domaine

5. Le référentiel légal

Code des postes et communications électroniques, articles L. 45 (issu de la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004) et R. 20-44-34 à R. 20-44-51 (issus du décret n° 2007-162 du 6 février 2007)
Règlement CE de la Commission n° 874/2004 du 28 avril 2004 établissant les règles de politique d'intérêt général à la mise en œuvre et aux fonctions du domaine de premier niveau .eu et les principes applicables en matière d'enregistrement ; Règlement CE du Parlement européen et du Conseil n° 733/2002 du 22 avril 2002 concernant la mise en œuvre du domaine de premier niveau .eu
Charte Afnic du 1er avril l.

III) LA NOUVELLE DONNE ISSUE DU DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TELECOMMUNICATIONS (NTIC)

A) La problématique liée à l'expansion des œuvres Multimédia

- Définition
- L'absence de statut satisfaisant
- Faciliter les auteurs par un régime de présomption
- Les contributeurs à l'œuvre présumés auteurs de celle-ci
- L'auteur demeure le titulaire initial des droits patrimoniaux
- Œuvre Multimédia soumise au Droit commun pour les autres aspects de son régime juridique
- La rémunération
Droit moral,
Copie privée

B) La protection empirique liée à l'apparition de nouveaux supports et contenus multimédias

- L'œuvre audiovisuelle : prémice de la protection d'une œuvre au statut spécifique
 - La loi prévoit une liste des coauteurs présumés
 - Cette liste n'est pas limitative
 - Liste des œuvres audiovisuelles
 - La protection par le code de la propriété intellectuelle
 - L'importance des directives européennes
 - Le rôle du CSA

2) La Protection des médias liés à l'avènement d'Internet

- a) La protection des médias traditionnels réunis sur un site web
- b) La protection du courrier électronique
- c) La protection contre le courrier indésirable
- d) La protection des bases de données incluse dans un site web
- e) La protection des liens portant vers un autre site web
- f) Les problèmes juridiques liés aux logiciels indiscrets

IV) LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : UNE PROBLEMATIQUE ACCENTUEE PAR LA PROFUSION DE NOUVEAUX SUPPORTS DE DIFFUSION

A) Définitions et terminologie

- 1) Authentification
- 2) Donnée à caractère personnel
- 3) Données sensibles
- 4) Responsable de traitement
- 5) Tiers
- 6) Traitement

B) L'encadrement des données par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

refondue par la loi du 6 août 2004, prenant en compte les directives 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques. Nouvelle

terminologie depuis 2004 : "données nominatives de personnes physiques" devient "donnés à caractère personnel"

B) La loi et la CNIL

1) Les deux corps de règles de la loi

- a) Règles communes à tout traitement de données
- b) Obligations en cas de traitement automatisé

2) L'encadrement de la CNIL

3) Sanctions du non-respect de la loi

C) Le nouveau correspondant informatique et libertés (CIL)

1) Rôle et missions du CIL

2) Statut et responsabilités

3) Personne interne ou externe à l'entreprise

D) Les données personnelles confrontées à la prise en considération des nouveaux moyens de diffusion informatiques

1) Définition des niveaux d'habilitation d'un utilisateur dans le système

2) Les moyens de contrôle des permissions d'accès aux données

3) L'élaboration d'une charte informatique annexée au règlement intérieur

- a) Rappel des règles de protection des données et les sanctions encourues en cas de non respect de la loi.
- b) Le champ d'application de la charte, qui inclut notamment :
 - les modalités d'intervention du service de l'informatique interne ;
 - les moyens d'authentification ;
 - les règles de sécurité auxquelles se conformer

4) Champs d'application visés par la loi

- a) Le poste de travail
- b) Les équipements nomades
- c) L'espace de stockage individuel
- d) Le réseau local
- e) Internet
- f) La messagerie électronique
- g) Le téléphone.

5) Les conditions d'administration du système d'information

V) ANNEXES : DEBATS AUTOUR DES MODULATIONS JURIDIQUES NEES DU DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

A) Les difficultés

d'harmonisation du Droit français avec la législation Européenne

B) Notions relatives à la protection du respect de la vie privée

C) Notions sur la protection du Droit à l'image

D) Notions relatives à la protection des libertés individuelles

E) Notions relatives à la protection liée au développement du E-Commerce

F) Notions relatives aux contrats en matière d'exploitation des œuvres

G) Les organismes chargés de la protection et de l'enregistrement des Droits de l'auteur

H) La loi HADOPI : Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des Droits sur Internet

CONCLUSION GENERALE

Rappel des thèmes abordés avec, en toile de fond, la nécessité d'analyser la place, le rôle et l'encadrement de chaque type de droit protégeant les œuvres et les autres types de création ; Rappel du fait que le Droit est en perpétuelle mutation, obligé de se renouveler et de s'adapter à l'apparition de médias de plus en plus complexes, eux même caractérisés par la multiplicité d'éléments différenciés qui les compose ;

Regard posé sur la situation actuelle générale relative à la protection de la création ou « des » créations, dans le creuset d'une société tournée vers la mondialisation et des difficultés d'harmonisation juridique qui en résultent presque naturellement

CONNAITRE LES BASES DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

DÉFINIR ET MAÎTRISER LE RÉGIME JURIDIQUE DES ŒUVRES, LOGOS, MARQUES ET AUTRES FORMES DE CRÉATION

Créer et exploiter une œuvre, qu'elle qu'en soit la nature, constitue un moyen, pour une entreprise, de se développer et de bénéficier des fruits de sa création auprès de publics diversifiés. La protection juridique de l'œuvre apparaît dès lors comme une étape incontournable et nécessaire pour éviter les risques de détournement de cette dernière et de parer à toute tentative frauduleuse contre elle, contre la ou les personnes qui en sont à l'origine et, bien sûr, contre les risques d'exploitation qui ne relèvent pas de la volonté de l'auteur.

Ce type de protection juridique apparaît complexe en ce qu'elle vise des créations symbolisées par leur diversité, autant par la nature que par le type de support pouvant en résulter.

Les clés du succès pour contrer les atteintes potentielles sont une bonne connaissance des règles, codifiées ou non, qui encadrent la protection, la capacité de se tourner vers l'instance la plus apte à parer les atteintes à l'œuvre selon sa nature, son procédé de matérialisation et les publics visés, évaluer les sanctions frappant les contrevenants auprès du tribunal civil, pénal ou administratif voire au niveau des instances européennes.

Sociétés visées :

Cette formation s'adresse aux entreprises, petites ou grandes, dont les revenus dépendent des fruits de l'exploitation d'une création dont ils sont à l'origine.

Elle concerne en premier lieu l'ensemble des œuvres liées au régime de la propriété intellectuelle : livres, disques, images, brochures, films et autres supports ; en second lieu la protection de logos, marques, enseignes et noms de société relevant de la propriété industrielle ; enfin, les avancées jurisprudentielles nées de la dématérialisation des données, encadrant les Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications tels qu'Internet et les œuvres Multimédia ;

Publics visés :

Cette formation est destinée aux membres des services juridiques et commerciaux en charge de la négociation des contrats liés à l'exploitation de l'œuvre auprès des clients, des créateurs en charge du développement de produits ou de supports liés aux domaines susmentionnés, aux chefs d'entreprise qui entendent posséder une connaissance de tous les aspects liés à la protection et à la commercialisation de leurs œuvres dans un cadre précis.

Connaissances requises :

Notions générales de base du Droit Français.

Objectifs :

A l'issu du cours

- Les stagiaires auront une vue globale des règles régissant la protection et l'exploitation des créations sous un angle juridique,
- Ils auront une vue d'ensemble des méthodes de saisine des divers tribunaux ou organismes spécialisés en cas d'atteinte ou de contrefaçon,
- Ils disposeront d'une série de techniques visant à la simplification des démarches administratives liées au dépôt légal ou à l'enregistrement de l'œuvre auprès de l'institution idoine,
- Ils seront capables de distinguer avec certitude les différents types de protection, d'exploitation et de contractualisation des œuvres en fonction du type, du support (matérialisé ou non), au niveau national et selon des règles édictées via les Directives de la Commission Européenne.

Intervenants :

Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.

Organisation : Le cours alterne les apports théoriques du formateur soutenus par des exemples et des séances de réflexions et travail en groupe.	Evaluation et suivi pédagogique : Evaluation pédagogique : Evaluation continue par mise en situation.	Durée de l'action : 3 jours
Moyens pédagogiques et techniques : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants.	Suivi pédagogique : Suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.	Lieu de l'action : Le Cannet
Méthode pédagogique : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tput au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	Modalités d'examen : Pas d'examen.	Nombre de stagiaires : 3 stagiaires maximum.
Supports de cours : Support de cours complet remis aux apprenants à la fin de la formation, fiches d'exercices remises en cours de chaque séance de formation.	Validation : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences	
Encadrement pédagogique: Un responsable pédagogique est chargé de l'encadrement et du suivi des stagiaires au niveau individuel.	Sanction : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.	

Programme sur 3 jours

LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Définition et critères de différenciation avec la propriété littéraire et artistique

A) Conditions et modalités de la protection

- 1) Champ d'application
- 2) Bénéfice de la protection

B) Les innovations protégées par les dessins et modèles

1) La notion de dessins et modèles

Définition

Le cumul de protection

2) Les conditions de la protection par le droit des dessins et modèle

La nouveauté

Le caractère propre

3) Les créations non protégeables

Les créations non apparentes pour l'utilisateur final

Le genre ou les idées

Les créations imposées par la fonction technique du produit

Les éléments d'interconnexion

Les créations contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs

4) Les procédures de dépôt

Le dépôt à l'INPI

Le dépôt à l'étranger

Le dépôt simplifié

5) Le bénéficiaire de la protection

6) Modification ou transmission de droits

7) Le référentiel légal

Code de la propriété

intellectuelle, en ses articles L. 511-1 à L. 521-7 ;

la Convention de l'Union de Paris, signée en 1883[20] ;

3) Les créations non protégeables

Les créations non apparentes pour l'utilisateur final

Le genre ou les idées

Les créations imposées par la fonction technique du produit

Les éléments d'interconnexion

Les créations contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs

4) Les procédures de dépôt

Le dépôt à l'INPI

Le dépôt à l'étranger

Le dépôt simplifié

5) Le bénéficiaire de la protection

6) Modification ou transmission de droits

7) Le référentiel légal

Code de la propriété intellectuelle, en ses articles L. 511-1 à L. 521-7 ; la Convention de l'Union de Paris, signée en 1883[20] ;

l'Arrangement de La Haye relatif au dépôt international des dessins et modèles de 1925 modifié en 1960 ;

Directive du 13 octobre 1998 sur la protection juridique des dessins et modèles

C) Les Inventions

1) La notion d'invention brevetable

Invention et découverte

Invention de logiciel

2) Les conditions de la protection par le brevet

a) Une invention doit être nouvelle

b) L'invention doit encore être le

résultat d'une activité inventive

c) L'invention doit enfin être susceptible d'une application industrielle

3) L'acquisition d'un brevet

4) Le titulaire du brevet

a) Le principe

du brevet.[16]

b) Le cas particulier des

inventions de salariés, de

fonctionnaires et agents publics,

c) Les inventions des stagiaires

5) La preuve

6) L'exploitation des brevets

- a) L'exploitation commune du brevet
- b) Les contrats d'exploitation
- c) La publicité des conventions

7) Le référentiel légal

Code de la propriété intellectuelle, en ses articles L. 611-1 à L. 615-22 et R. 611-1 à R. 618-5 ;
la Convention de l'Union de Paris, signée en 1883 ;
le Traité de Coopération en matière de brevets, dit Traité PCT de Washington, signé le 19 juin 1970] ;
la Convention de Munich ou Convention sur le brevet européen, signée le 5 octobre 1973

D) Les Marques

1) La notion de marque

2) Les signes susceptibles de constituer une marque

- a) « Les dénominations sous toutes les formes »

les noms patronymiques, les noms géographiques, les pseudonymes, les lettres, les chiffres et les sigles

- b) Les signes sonores

Les signes sonores, tels que les sons et les phrases musicales

- c) Les marques figuratives

3) Les conditions de la protection par le droit des marques

- a) La condition de distinctivité au jour de la demande d'enregistrement
- b) La perte du caractère distinctif au cours de la vie d'une marque et la dégénérescence
- c) La condition de disponibilité
- d) La condition de licéité et de défaut de caractère déceptif ou trompeur

4) L'acquisition et le maintien des droits

- a) L'acquisition des droits sur la marque
- b) Le maintien des droits sur la marque

5) Le titulaire des droits sur la marque

6) L'usage de la marque

- a) L'action en déchéance de marque
- b) Méthodologie de conservation des preuves

7. L'exploitation en commun des droits

- a) La copropriété de la marque
- b) Les contrats d'exploitation
- c) La publicité des conventions

8. La surveillance de la marque

9. Le référentiel légal

Code de la propriété intellectuelle, articles L. 711-1 et s. et R. 712-1 et s. ;

Directive européenne n° 89/104 du 21 décembre 1988 visant à rapprocher les législations des états membres de la communauté ;
Règlement CE n° 40/94 du 20 décembre 1993 sur la marque communautaire;

Convention d'union de Paris du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle;
Arrangement de Madrid du 14 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques et protocole relatif à l'arrangement de Madrid conclu le 28 juin 1989 et entré en vigueur le 1er avril 1996;
Accord ADPIC du 15 avril 1994 adopté dans le cadre de l'accord de Marrakech ayant institué l'OMC

E) Les noms de domaine

1. La notion de nom de domaine

2. Organisation du système de nommage

- a) Les signes pouvant être réservés des lettres ; des chiffres ; des tirets ; des soulignements (« underscore ») ; des caractères accentués ou non latins pour certaines extensions.

- b) Les extensions

- c) Les suffixes géographiques, les suffixes génériques

3. L'extension .fr

4. L'acquisition d'un nom de domaine

5. Le référentiel légal

Code des postes et communications électroniques, articles L. 45 (issu de la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004) et R. 20-44-34 à R. 20-44-51 (issus du décret n° 2007-162 du 6 février 2007)

Règlement CE de la Commission n° 874/2004 du 28 avril 2004 établissant les règles de politique d'intérêt général à la mise en œuvre et aux fonctions du domaine de premier niveau .eu et les principes applicables en matière d'enregistrement ; Règlement CE du Parlement européen et du Conseil n° 733/2002 du 22 avril 2002 concernant la mise en œuvre du domaine de premier niveau .eu
Charte Afnic du 1er avril l.

1)

LA PROPRIETE INDUSTRIELLE MODULE PERFECTIONNEMENT

MAÎTRISER LES DIFFERENTS PROCEDES DE CREATION DES ŒUVRES
RELEVANT DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE : BREVETS, LOGOS, MARQUES,
ENSEIGNES ET AUTRES FORMES DE CRÉATION

Créer et exploiter une œuvre, qu'elle qu'en soit la nature, constitue un moyen, pour une entreprise, de se développer et de bénéficier des fruits de sa création auprès de publics diversifiés. La protection juridique de l'œuvre apparaît dès lors comme une étape incontournable et nécessaire pour éviter les risques de détournement de cette dernière et de parer à toute tentative frauduleuse contre elle, contre la ou les personnes qui en sont à l'origine et, bien sûr, contre les risques d'exploitation qui ne relèvent pas de la volonté de l'auteur.

Ce type de protection juridique apparaît complexe en ce qu'elle vise des créations symbolisées par leur diversité, autant par la nature que par le type de support pouvant en résulter.

Les clés du succès pour contrer les atteintes potentielles sont une bonne connaissance des règles, codifiées ou non, qui encadrent la protection, la capacité de se tourner vers l'instance la plus apte à parer les atteintes à l'œuvre selon sa nature, son procédé de matérialisation et les publics visés, évaluer les sanctions frappant les contrevenants auprès du tribunal civil, pénal ou administratif voire au niveau des instances européennes.

Sociétés visées :

Cette formation s'adresse aux entreprises, petites ou grandes, dont les revenus dépendent des fruits de l'exploitation d'une création dont ils sont à l'origine.

Elle concerne l'ensemble des œuvres liées au régime de la propriété industrielle : protection de logos, marques, enseignes et noms de société relevant de la propriété industrielle ; enfin, les avancées jurisprudentielles nées de la dématérialisation des données, encadrant les Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications tels qu'Internet et les œuvres Multimédia ;

Publics visés :

Cette formation est destinée aux membres des services juridiques et commerciaux en charge de la négociation des contrats liés à l'exploitation de l'œuvre auprès des clients, des créateurs en charge du développement de produits ou de supports liés aux domaines susmentionnés, aux chefs d'entreprise qui entendent posséder une connaissance de tous les aspects liés à la protection et à la commercialisation de leurs œuvres dans un cadre précis.

Connaissances requises :

Notions générales de base du Droit Français.

Objectifs :

A l'issue du cours

- Les stagiaires auront une vue globale des règles régissant la protection et l'exploitation des créations sous un angle juridique,
- Ils auront une vue d'ensemble des méthodes de saisine des divers tribunaux ou organismes spécialisés en cas d'atteinte ou de contrefaçon,
- Ils disposeront d'une série de techniques visant à la simplification des démarches administratives liées au dépôt légal ou à l'enregistrement de l'œuvre auprès de l'institution idoine,
- Ils seront capables de distinguer avec certitude les différents types de protection, d'exploitation et de contractualisation des œuvres en fonction du type, du support (matérialisé ou non), au niveau national et selon des règles édictées via les Directives de la Commission Européenne.

Intervenants :

Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.

Organisation : Le cours alterne les apports théoriques du formateur soutenus par des exemples et des séances de réflexions et travail en groupe.	Evaluation et suivi pédagogique : Evaluation pédagogique : Evaluation continue par mise en situation.	Durée de l'action : 100 heures
Moyens pédagogiques et techniques : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants.	Suivi pédagogique : Suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.	Lieu de l'action : Le Cannet ou Grasse
Méthode pédagogique : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tput au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	Modalités d'examen : Pas d'examen.	Nombre de stagiaires : 3 stagiaires maximum.
Supports de cours : Support de cours complet remis aux apprenants à la fin de la formation, fiches d'exercices remises en cours de chaque séance de formation.	Validation : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences	
Encadrement pédagogique: Un responsable pédagogique est chargé de l'encadrement et du suivi des stagiaires au niveau individuel.	Sanction : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.	

Programme sur 100 heures

I) **DEFINIR LA PROPRIETE INDUSTRIELLE**

Définition et critères de différenciation avec la propriété littéraire et artistique

A) **Conditions et modalités de la protection**

- 1) **Champ d'application**
- 2) **Bénéfice de la protection**

B) **Les innovations protégées par les dessins et modèles**

- 1) **La notion de dessins et modèles**
Définition
Le cumul de protection
- 2) **Les conditions de la protection par le droit des dessins et modèle**
La nouveauté
Le caractère propre

3) **Les créations non protégeables**

Les créations non apparentes pour l'utilisateur final
Le genre ou les idées
Les créations imposées par la fonction technique du produit
Les éléments d'interconnexion
Les créations contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs

- 4) **Les procédures de dépôt**
Le dépôt à l'INPI
Le dépôt à l'étranger
Le dépôt simplifié
- 5) **Le bénéficiaire de la protection**
- 6) **Modification ou transmission de droits**
- 7) **Le référentiel légal**
Code de la propriété intellectuelle, en ses articles L. 511-1 à L. 521-7 ; la Convention de l'Union de Paris, signée en 1883[20] ;

3) **Les créations non protégeables**

Les créations non apparentes pour l'utilisateur final
Le genre ou les idées
Les créations imposées par la fonction technique du produit
Les éléments d'interconnexion
Les créations contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs

4) **Les procédures de dépôt**

Le dépôt à l'INPI
Le dépôt à l'étranger
Le dépôt simplifié

5) **Le bénéficiaire de la protection**

6) **Modification ou transmission de droits**

7) **Le référentiel légal**

Code de la propriété intellectuelle, en ses articles L. 511-1 à L. 521-7 ;
la Convention de l'Union de Paris, signée en 1883[20] ;
l'Arrangement de La Haye relatif au dépôt international des dessins et modèles de 1925 modifié en 1960 ;
Directive du 13 octobre 1998 sur la protection juridique des dessins et modèles

C) **Les Inventions**

1) **La notion d'invention brevetable**

Invention et découverte
Invention de logiciel

2) **Les conditions de la protection par le brevet**

- a) Une invention doit être nouvelle
- b) L'invention doit encore être le résultat d'une activité inventive
- c) L'invention doit enfin être susceptible d'une application industrielle

3) **L'acquisition d'un brevet**

4) **Le titulaire du brevet**

- a) Le principe du brevet.[16]
- b) Le cas particulier des inventions de salariés, de fonctionnaires et agents publics,
- c) Les inventions des stagiaires

5) **La preuve**

6) L'exploitation des brevets

- a) L'exploitation commune du brevet
- b) Les contrats d'exploitation
- c) La publicité des conventions

7) Le référentiel légal

Code de la propriété intellectuelle, en ses articles L. 611-1 à L. 615-22 et R. 611-1 à R. 618-5 ;
la Convention de l'Union de Paris, signée en 1883 ;
le Traité de Coopération en matière de brevets, dit Traité PCT de Washington, signé le 19 juin 1970] ;
la Convention de Munich ou Convention sur le brevet européen, signée le 5 octobre 1973

D) Les Marques

1) La notion de marque

2) Les signes susceptibles de constituer une marque

- a) « Les dénominations sous toutes les formes »

les noms patronymiques, les noms géographiques, les pseudonymes, les lettres, les chiffres et les sigles

- b) Les signes sonores

Les signes sonores, tels que les sons et les phrases musicales

- c) Les marques figuratives

3) Les conditions de la protection par le droit des marques

- a) La condition de distinctivité au jour de la demande d'enregistrement
- b) La perte du caractère distinctif au cours de la vie d'une marque et la dégénérescence
- c) La condition de disponibilité
- d) La condition de liceité et de défaut de caractère déceptif ou trompeur

4) L'acquisition et le maintien des droits

- a) L'acquisition des droits sur la marque
- b) Le maintien des droits sur la marque

5) Le titulaire des droits sur la marque

6) L'usage de la marque

- a) L'action en déchéance de marque
- b) Méthodologie de conservation des preuves

7. L'exploitation en commun des droits

- a) La copropriété de la marque
- b) Les contrats d'exploitation
- c) La publicité des conventions

8. La surveillance de la marque

9. Le référentiel légal

Code de la propriété intellectuelle, articles L. 711-1 et s. et R. 712-1 et s. ;

Directive européenne n° 89/104 du 21 décembre 1988 visant à rapprocher les législations des états membres de la communauté ;
Règlement CE n° 40/94 du 20 décembre 1993 sur la marque communautaire ;

Convention d'union de Paris du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle ;
Arrangement de Madrid du 14 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques et protocole relatif à l'arrangement de Madrid conclu le 28 juin 1989 et entré en vigueur le 1er avril 1996 ;
Accord ADPIC du 15 avril 1994 adopté dans le cadre de l'accord de Marrakech ayant institué l'OMC

E) Les noms de domaine

1. La notion de nom de domaine

2. Organisation du système de nommage

- a) Les signes pouvant être réservés des lettres ; des chiffres ; des tirets ; des soulignements (« underscore ») ; des caractères accentués ou non latins pour certaines extensions.

- b) Les extensions

- c) Les suffixes géographiques, les suffixes génériques

3. L'extension .fr

4. L'acquisition d'un nom de domaine

5. Le référentiel légal

Code des postes et communications électroniques, articles L. 45 (issu de la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004) et R. 20-44-34 à R. 20-44-51 (issus du décret n° 2007-162 du 6 février 2007)

Règlement CE de la Commission n° 874/2004 du 28 avril 2004 établissant les règles de politique d'intérêt général à la mise en œuvre et aux fonctions du domaine de premier niveau .eu et les principes applicables en matière d'enregistrement ; Règlement CE du Parlement européen et du Conseil n° 733/2002 du 22 avril 2002 concernant la mise en œuvre du domaine de premier niveau .eu
Charte Afnic du 1er avril l.

1)

II) APPLICATION DETAILLÉE DES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES LIÉES À LA PROTECTION INDUSTRIELLE

SECTION I°) LE BREVET

A) LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROTECTION DU BREVET D'INVENTION AVANT LE DÉPÔT

- 1) Vérifier l'état de la technique
- 2) Garder le secret sur votre invention
- 3) Remplir le formulaire et rédiger le texte de votre demande

B) LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DÉPÔT À LA DÉLIVRANCE

- 1) Le dépôt du dossier à l'INPI
- 2) Payer les redevances
- 3) Attendre l'obtention du numéro d'enregistrement national et la date du dépôt
- 4) Examen du dossier à la Défense Nationale
- 5) Examen de votre demande à l'INPI
- 4) Les procédures de dépôt
- 5) Adressage du rapport de recherche préliminaire et avis sur la brevetabilité de votre invention
- 6) Réponse aux documents cités dans le rapport de recherche
- 7) Publication du dépôt de votre brevet au Bulletin officiel de la Propriété Industrielle

- 8) Réception de l'avis de publication envoyé par l'INPI
- 9) Transmission d'observations éventuelles de la part de l'INPI
- 10) Réponses apportées aux éventuelles observations
- 11) Établissement d'un rapport définitif par l'INPI
- 12) Paiement de la redevance de délivrance et d'impression du fascicule du brevet

13) Délivrance du brevet par l'INPI

B) LES MÉTHODES DE VIGILANCE REQUISES APRÈS LA DÉLIVRANCE DU BREVET

- 1) Maintenir en vigueur le brevet
- 2) Exploiter le brevet
- 3) Surveiller le brevet
- 4) Inscrire tout événement affectant la vie du brevet
- 5) Protéger le brevet à l'étranger

SECTION II°) LA MARQUE

A) LES DIFFERENTES ETAPES DE PROTECTION DE LA MARQUE AVANT LE DEPOT

- 1) Déterminer les produits et/ou services couverts par le dépôt**
- 2) Vérifier que la marque est disponible et valable**
- 3) Remplir le formulaire et rédiger le texte de votre demande**

B) LES DIFFERENTES ETAPES DU DEPOT DE LA MARQUE A LA DELIVRANCE

- 1) Le dépôt du dossier à l'INPI**
- 2) Payer les redevances**
- 3) Attendre l'accusé de réception portant la date et le numéro national de votre dépôt**
- 4) Publication du dépôt de votre marque au Bulletin officiel de la Propriété Industrielle**
- 5) Transmission d'observations et d'objections éventuelles de la part de l'INPI**
- 6) Réponse aux différentes objections**
- 7) Publication de l'enregistrement de votre marque au BOPI**
- 8) Réception du certificat d'enregistrement de votre marque par l'INPI**

B) LES METHODES DE VIGILANCE REQUISES APRES L'OBTENTION DE LA PROTECTION DE VOTRE MARQUE

- 1) Exploiter la marque**
- 2) Surveiller la marque**
- 3) Inscrire tout événement affectant la vie de la marque**
- 4) Renouveler votre marque**
- 5) Protéger la marque à l'étranger**

SECTION III°) LES DESSINS ET MODELES

A) LES DIFFERENTES ETAPES DES DESSINS ET MODELES AVANT LE DEPOT

- 1) Déterminer les dessins et modèles couverts par votre dépôt**
- 2) Vérifier que les dessins et modèles à déposer sont valables et s'assurer que vous êtes détenteur des droits**
- 3) Choisir le type de dépôt et remplir le formulaire .**

B) LES DIFFERENTES ETAPES DES DESSINS ET MODELES A LA DELIVRANCE

- 1) Le dépôt du dossier à l'INPI**
- 2) Payer les redevances**
- 3) Transmission d'observations et d'objections éventuelles de la part de l'INPI**
- 4) Réponse aux différentes objections**
- 5) Publication du dépôt de dessins et modèles au Bulletin officiel de la Propriété Industrielle**
- 6) Réception de l'avis de publication « valant certificat d'identité » par l'INPI**

B) LES METHODES DE VIGILANCE REQUISES APRES L'OBTENTION DE LA PROTECTION DE VOS DESSINS ET MODELES

- 1) Exploiter vos dessins et modèles**
- 2) Surveiller vos dessins et modèles**
- 3) Inscrire tout événement affectant la vie de vos dessins et modèles**
- 4) Prolonger la vie de vos dessins et modèles**

SECTION IV°) L'ENVELOPPE SOLEAU

A) UNE PREUVE EFFICACE ET SIMPLIFIEE DE VOS CREATIONS

B) PROCEDE DE DATATION DE VOTRE IDEE, VOTRE PROJET, VOTRE CREATION

C) METHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE DEPOT

- 1) Qui peut la déposer ?
- 2) Quand la déposer ?
- 3) Où se la procurer ?
- 4) Quel est son coût ?
- 5) Que peut-elle contenir ?
- 6) Où la déposer ?

D) AVANTAGES DE L'ENVELOPPE SOLEAU APRES DEPOT EN CAS DE LITIGE

FORMATION « REFERENCEMENT INTERNET ET E-REPUTATION »

OBJECTIFS :

Comprendre les principes et identifier les origines de la présence sur internet, de l'e-réputation et du référencement internet, Savoir comment optimiser le référencement naturel, Connaître les techniques et les outils de référencement payant, Savoir comment suivre et analyser l'efficacité de son référencement, Identifier les risques et les obligations juridiques associés à l'e-réputation, Savoir développer, gérer et contrôler sa e-réputation.

PUBLIC Toute personne en charge de la visibilité internet de son entreprise, gérant son site internet ou envisageant d'en créer un.	METHODE PEDAGOGIQUE : Démarche pédagogique active. Les notions théoriques enseignées sont immédiatement suivies d'une mise en pratique basée sur des exercices et cas concrets résultants des informations recueillies tout au long du cours. En l'occurrence, QCM, cas pratiques ou mises en situation fondées sur une spécificité décrite pendant le cours.	SUIVI PEDAGOGIQUE : suivi de la progression pédagogique en continu. Individualisation des parcours de formation en fonction de la progression individuelle des apprenants.
PRE-REQUIS : <i>Maîtriser quelques fondamentaux en bureautique. Savoir naviguer sur Internet.</i>	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Un responsable pédagogique référent est désigné pour le suivi individuel du stagiaire.	MODALITES D'EXAMEN : Pas d'examen.
INTERVENANTS : Intervenant qualifié, sélectionné sur la base de ses connaissances spécifiques en rapport avec le contenu du programme étudié. Expérience personnelle certifiée par un diplôme en rapport avec la matière enseignée et ses aptitudes à l'enseignement professionnel.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Cours dispensés au moyen d'un rétro-projecteur, paper-board et d'un ordinateur mis à la disposition des apprenants	VALIDATION : A la fin de chaque journée, un Questionnaire à Choix Multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences
ADAPTATION AU PUBLIC Tests de positionnement réalisés en amont de la formation afin de déterminer les prérequis, la durée et l'individualisation du parcours.	EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE EVALUATION PEDAGOGIQUE : Evaluation continue par mise en situation.	SANCTION : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de cette formation.
		DUREE DE L'ACTION : 24 HEURES.
		LIEU DE L'ACTION : Le Cannet, Grasse ou entreprise.
		NOMBRE DE STAGIAIRES : 3 stagiaires maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

« REFERENCEMENT INTERNET ET E-REPUTATION »

PARTIE I. PRESENTATION

I) DEFINITIONS ET APPROCHE

- A) MOTEURS DE RECHERCHE
- B) ANNUAIRES :
- C) METAMOTEURS :
- D) SITES REFERENTS :

II) DEFINITION DES DIFFERENTES METHODES DE MISE

EN AVANT D'UN SITE WEB

- A) DEFINITION DE L'INDEXATION
- B) DEFINITION DU REFERENCEMENT D'UN SITE WEB :
- C) DEFINITION DU POSITIONNEMENT D'UN SITE WEB :

III) LE REFERENCEMENT NATUREL:

- A) LE CHOIX DU MOTS CLEFS :
- B) DEFINITION DE L'URL:
- C) DEFINITION D'UNE BALISE:
- D) L'ORGANISATION DES CONTENUS WEB :
- E) LES LIENS
 - 1) LES LIENS INTERNES :
 - 2) LES LIENS EXTERNES :
- F) CONTACT :
- G) RECOMMANDATIONS :
- H) COMMENTAIRES :
- I) ANNONCES ET ACTUALITES :
- J) LEXIQUE :
- IV) TECHNIQUES DE REFERENCEMENT PAYANT :
- V) OUTILS DE REFERENCEMENT :
- VI) GOOGLE :

PARTIE II. LES DIFFERENTS TYPES DE PRESENCE SUR LE WEB

I) LES ACTEURS

- A) SITE INTERNET :
- B) MOTEURS DE RECHERCHE :
- C) RESEAUX SOCIAUX :
- D) BLOGS :
- E) WIKI & ESPACES COLLABORATIFS :
- F) FLUX :
- G) RESEAUX DE PARTAGE DE CONTENU :

II) VISIBILITE ET E- REPUTATION :

- A) DEFINIR ET COMPRENDRE LE CONCEPT
- B) IDENTITE NUMERIQUE :

PARTIE III. LE CONTEXTE JURIDIQUE

- I) DROIT DE L'INTERNET :
- II) OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES (AUTEUR , EDITEUR, HEBERGEUR) :
- III) LE DROIT DES PERSONNES :
- IV) LE DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE :
- V) DROIT DE LA CONCURRENCE :
- VI) DROIT DE LA PRESSE :

PARTIE IV) DISTINCTION VIE PRIVEE VIE PROFESSIONNELLE ET E- REPUTATION :

PARTIE V) METHODE ET OUTILS DE VEILLE :

PARTIE VI) SE CREER UNE IDENTITE NUMERIQUE ET LA VALORISER :

PARTIE VII) EFFACER CES TRACES